



**Suivi du rôle de la Banque africaine
de développement dans la refonte
de l'agriculture africaine**

AF SA

ALLIANCE FOR FOOD SOVEREIGNTY IN AFRICA

Avant-propos

Les systèmes alimentaires africains connaissent actuellement des changements rapides. Les agriculteurs et les communautés sont confrontés à la dégradation des sols, aux pressions climatiques, à l'évolution des marchés et au déclin de la biodiversité, mais ils continuent de jouer un rôle central dans le maintien de la sécurité alimentaire et du patrimoine culturel de notre continent. Il est donc essentiel de comprendre comment les finances publiques façonnent ces systèmes.

Ce rapport fournit une analyse importante des investissements agricoles de la Banque africaine de développement et de leurs implications pour les communautés, les écosystèmes et les priorités nationales. Les conclusions montrent que, si la BAD mobilise des ressources importantes pour l'agriculture, une grande partie de ce financement continue de soutenir des modèles qui reposent sur des intrants synthétiques, la monoculture et les chaînes de valeur des entreprises. Dans le même temps, le rapport souligne le soutien limité accordé aux approches agroécologiques, aux systèmes semenciers locaux et aux économies alimentaires diversifiées dont dépendent de nombreux agriculteurs africains.

Les entretiens inclus dans ce rapport offrent des informations précieuses. Les communautés font souvent l'objet de consultations sans avoir d'influence significative. Elles font état de difficultés liées à l'acquisition de terres, à l'orientation, à l'indemnisation, au choix des cultures, à la volatilité des marchés et à la charge de travail. Ces témoignages soulignent l'importance d'aligner les investissements de développement sur les réalités locales, les pratiques culturelles, les besoins nutritionnels et la dynamique entre les sexes.

Parallèlement, le rapport identifie des opportunités concrètes. La BAD dispose de l'expérience, des capacités techniques et du mandat nécessaires pour soutenir des systèmes alimentaires écologiques et résilients au changement climatique. En renforçant la transparence, en améliorant la participation et en augmentant les investissements dans des systèmes agricoles diversifiés et à faibles intrants, la Banque peut jouer un rôle important dans la promotion de la souveraineté alimentaire et de la résilience climatique à travers le continent.

L'AFSA partage ce rapport dans un esprit de partenariat. Nous espérons qu'il encouragera la poursuite du débat sur la manière dont le financement agricole peut renforcer la résilience écologique, soutenir l'innovation agricole et contribuer à des systèmes alimentaires durables et équitables en Afrique.

Million Belay

Coordinateur général, Alliance pour la souveraineté alimentaire en Afrique (AFSA)

Informations relatives aux citations et publications

Ce rapport a été rédigé par l'Alliance pour la souveraineté alimentaire en Afrique (AFSA) et documenté et préparé par le Dr Keiron Audain, consultant en santé publique et systèmes alimentaires travaillant à la croisée de l'agriculture, de la nutrition et de la santé. Le Dr Audain est consultant technique auprès de l'AFSA, et nous lui sommes profondément reconnaissants pour son analyse minutieuse et son engagement en faveur de la rigueur.

Nous remercions nos collègues du secrétariat de l'AFSA et des organisations membres qui ont fourni des commentaires sur les versions préliminaires, aidé à affiner les questions de recherche et soutenu la validation des principales conclusions et recommandations.

Citation suggérée :

- Alliance pour la souveraineté alimentaire en Afrique (AFSA). (2025). Suivre le rôle de la Banque africaine de développement dans la refonte de l'agriculture africaine.

© AFSA 2025

Publié par l'Alliance pour la souveraineté alimentaire en Afrique (AFSA)
P.O. Box 571 Kampala, Ouganda

Courriel : afsa@afsafrica.org

Site web : www.afsafrica.org

Date de publication : novembre 2025

L'AFSA encourage l'utilisation et la reproduction de ce rapport à des fins non commerciales, à condition que la source soit correctement mentionnée.

Remerciements

Ce rapport a été rédigé par le Dr Keiron Audain, consultant en santé publique et systèmes alimentaires travaillant à l'intersection de l'agriculture, de la nutrition et de la santé.

Le Dr Audain est consultant technique auprès de l'Alliance pour la souveraineté alimentaire en Afrique (AFSA), et nous lui sommes profondément reconnaissants pour son analyse minutieuse et son engagement en faveur de la rigueur.

Nous remercions nos collègues du secrétariat de l'AFSA et des organisations membres qui ont fourni des commentaires sur les versions préliminaires, aidé à affiner les questions de recherche et soutenu la validation des principales conclusions et recommandations.

Résumé

Entre 2019 et 2025, la Banque africaine de développement (BAD) s'est imposée comme l'une des institutions les plus influentes dans l'orientation de l'agriculture africaine. Grâce à des prêts souverains, des subventions et un portefeuille en expansion dans le secteur privé, la Banque a injecté des milliards de dollars dans les chaînes de valeur, la production de cultures de base, l'irrigation, les zones agro-industrielles et les grandes entreprises agricoles. Cette étude examine la structure de ces flux financiers et évalue dans quelle mesure les investissements de la BAD soutiennent des systèmes alimentaires agroécologiques, inclusifs et résilients au changement climatique.

À l'aide de l'Agroecology Coalition Tool (ACT), de données financières, de documentation sur les projets et d'entretiens avec des informateurs clés, l'étude constate que le financement agricole de la BAD continue d'être dominé par des modèles industriels à forte intensité d'intrants. Les subventions pour les engrais, les semences hybrides, la mécanisation et les chaînes de valeur monoculturelles restent au centre de la plupart des opérations. Alors que près de la moitié des approbations agricoles sont désormais étiquetées « financement climatique », le modèle de production sous-jacent continue de donner la priorité aux technologies de la révolution verte et aux infrastructures à grande échelle présentées comme « intelligentes sur le plan climatique ».

Les investissements du secteur privé ont considérablement augmenté depuis 2021, notamment grâce à des prêts et des garanties accordés à de grandes entreprises agroalimentaires telles que ETG, Zambeef et DAL Group. Ces opérations renforcent les chaînes de valeur verticalement intégrées et axées sur les entreprises, et manquent souvent de transparence en ce qui concerne les sous-projets ou les impacts écologiques. Les prêts souverains restent l'épine dorsale du portefeuille, en particulier pendant les années de crise alimentaire, mais ils s'orientent également vers des interventions axées sur la productivité : projets d'irrigation, intensification des cultures de base et pôles de transformation agro-industrielle.

Sur les 20 projets évalués, l'alignement agroécologique est systématiquement faible. Seuls quelques-uns, tels que les initiatives en Gambie, au Liberia et au Burkina Faso, intègrent des éléments de diversification, d'inclusion des femmes ou de résilience locale. Aucun n'atteint un niveau élevé d'alignement écologique, et les grands programmes phares tels que le TAAT et les zones spéciales de transformation agro-industrielle (SAPZ) obtiennent les scores les plus bas en raison de leur conception uniforme, descendante et axée sur la technologie.



Seuls quelques-uns, tels que les initiatives en Gambie, au Liberia et au Burkina Faso, intègrent des éléments de diversification, d'inclusion des femmes ou de résilience locale.

Dans le même temps, l'étude identifie des opportunités de réforme significatives. Les engagements climatiques, les garanties sociales et les initiatives de décentralisation de la BAD, s'ils sont alignés sur des indicateurs écologiques concrets et une participation accrue des agriculteurs, pourraient contribuer à orienter le portefeuille vers des systèmes plus résilients et ancrés localement. Les personnes interrogées ont souligné que les communautés font souvent l'expérience de « consultations sans influence ». Le renforcement de la participation, de la transparence et des mesures écologiques améliorerait considérablement l'impact de la Banque.

Les conclusions suggèrent que la BAD dispose du levier financier et de la portée institutionnelle nécessaires pour soutenir une transition agricole juste en Afrique, mais que pour réaliser ce potentiel, il faut aller au-delà de la fourniture d'intrants industriels et s'orienter vers des systèmes agroécologiques diversifiés qui régénèrent les écosystèmes, soutiennent les marchés locaux et placent les agriculteurs au centre de l'action.

Points clés

01

Le financement industriel domine la stratégie agricole de la BAD

Les prêts souverains représentent la plupart des approbations agricoles, et le financement du secteur privé a fortement augmenté depuis 2021. Dans les deux cas, les investissements restent fortement concentrés sur les engrais, les semences hybrides, la mécanisation, l'irrigation et la transformation industrielle.

02

Le financement climatique se développe, mais reste lié au même modèle à forte intensité d'intrants

Près de la moitié des investissements agricoles sont qualifiés de financement climatique, mais la plupart des projets « intelligents sur le plan climatique » reproduisent les approches de la révolution verte. Rares sont ceux qui intègrent la biodiversité, la régénération des sols ou l'adaptation basée sur les écosystèmes.

03

Les chaînes de valeur des entreprises sont renforcées par des prêts non souverains

Les grandes entreprises agroalimentaires et les sociétés de logistique bénéficient de financements importants, façonnant les systèmes alimentaires régionaux autour de chaînes d'approvisionnement axées sur les supermarchés. Les petits exploitants sont principalement positionnés comme des fournisseurs plutôt que comme des co-concepteurs.

04

L'alignement agroécologique reste limité

Aucun des 20 projets évalués n'obtient de scores agroécologiques élevés. Seul un petit groupe affiche un alignement modéré, souvent dû à l'inclusion sociale plutôt qu'à la transformation écologique. Les programmes phares tels que TAAT et SAPZ obtiennent des scores très faibles

05

Les lacunes en matière de transparence et de participation persistent

Les financements privés et intermédiaires offrent une visibilité limitée sur les sous-projets, les bénéficiaires et les résultats écologiques. Les consultations sont courantes, mais l'influence de la communauté sur la conception des projets est minime.

06

Des opportunités claires pour un changement stratégique

La BAD pourrait renforcer considérablement sa contribution à la résilience des systèmes alimentaires en :

- intégrant une participation significative des agriculteurs et de la société civile
- améliorant la transparence autour des prêts du secteur privé et des prêts intermédiés
- lier le financement climatique à des indicateurs écologiques mesurables
- soutenant les marchés territoriaux et la diversification des cultures ancrée localement
- développant à grande échelle les initiatives agroécologiques communautaires qui ont fait leurs preuves.

Abréviations et acronymes

ACCF - Fonds africain pour le changement climatique
ACT - Outil de la Coalition pour l'agroécologie
ADF - Fonds africain de développement
AfCFTA - Zone de libre-échange continentale africaine
AfDB - Banque africaine de développement
AEFPF - Facilité africaine pour la production alimentaire d'urgence
CGIAR - Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale
CREW - Développement d'une chaîne de valeur du blé résiliente au climat (Éthiopie)
DFI - Institution financière de développement
ETG - Groupe commercial d'exportation
E&S - Environnement et social
GAFSP - Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire
GCA - Centre mondial pour l'adaptation
GCF - Fonds vert pour le climat
FIDA - Fonds international de développement agricole
IFC - Société financière internationale
IRM - Mécanisme d'examen indépendant (BAfD)
JICA - Agence japonaise de coopération internationale
LoCAL - Mécanisme local d'adaptation au changement climatique
NSO - Opération non souveraine
OCP-Afrique - Office Chérifien des Phosphates (Afrique)
PAASIFEJ - Programme d'autonomisation agricole durable (Maroc)
PAM - Programme alimentaire mondial
PPP - Partenariat public-privé
SAPZ - Zones spéciales de transformation agro-industrielle
SADFONS - Projet de développement de l'agriculture paysanne et de sécurité alimentaire (Libéria)
SEWPP - Projet d'urgence pour la production de blé au Soudan
TAAT - Technologies pour la transformation agricole en Afrique
TAAT-S - Programme TAAT Savannas (Ghana)
TSF - Facilité d'appui à la transition (BAfD)
UA - Unité de compte (monnaie interne de la BAD)
UNCDF - Fonds d'équipement des Nations Unies



Table des matières

AVANT-PROPOS.....	1
INFORMATIONS LERATIVES AUX CITATIONS ET PUBLICATIONS.....	2
RÉSUMÉ.....	3
POINTS CLÉS.....	5
ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES.....	6
TABLE DES MATIÈRES.....	6
CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....	9
MÉTHODOLOGIE.....	15
RÉSULTATS.....	19
ANALYSE DE 20 PROJETS AGRICOLES DE LA BAD : FLUX FINANCIERS ET ALIGNEMENT	
AGROÉCOLOGIQUE.....	28
1. Fonds local d'adaptation au changement climatique (LoCAL).....	36
2. Renforcement de la préparation au financement climatique [Bassin du Bandama, Côte d'Ivoire]....	37
3. Projet pour l'agriculture et la sécurité alimentaire [Gambie].....	39
4. Projet de développement de l'agriculture paysanne et de sécurité alimentaire (SADFONS) [Libéria].....	40
5. Développement d'une chaîne de valeur du blé résiliente au climat (CREW) [Éthiopie].....	42
6. Programme d'autonomisation de l'agriculture durable (PAASIFEJ)- ,.....	43
7. Programme des zones spéciales de transformation agro-industrielle (SAPZ) [Nigéria].....	44
8. Projet d'amélioration de la chaîne de valeur du groupe commercial d'exportation (ETG) (Afrique australe : Zambie et Malawi).....	45
9. Prêt lié à la durabilité de la chaîne de valeur des groupes commerciaux d'exportation (Afrique - 14 pays).....	47
10. Projet d'expansion de Zambeef et de soutien aux petits exploitants [Zambie].....	49
11. TAAT Phase I (Feed Africa) (Afrique- ,.....	51
12. TAAT Phase II : Programme d'expansion TAAT.....	52
13. Projet de production céréalière d'urgence (SEWPP) [Soudan].....	54
14. Projet de production alimentaire d'urgence (ZEFPP) [Zimbabwe].....	56
15. Programme d'appui au développement compétitif et résilient des céréales (PARC-Céréales) [Maroc].....	58
16. Projet de développement intégré de la filière animale (PDCVIE-BF) [Burkina Faso].....	60
17. Développement agropastoral, numérisation et accès aux marchés (PADDAMAG) [Guinée].....	61
18. Eswatini - Programme d'augmentation des ressources en eau de Mkhondvo-Ngwavuma (MNWAP, phase I).....	63
19. Projet régional de développement de chaînes de valeur résilientes pour le riz (REWARD) [Afrique de l'Ouest].....	65
20. Technologies pour la transformation agricole africaine dans la savane (TAAT-S) [Ghana].....	66
APERÇU DES ENTRETIENS.....	69
DISCUSSION.....	72
CONCLUSION.....	75
RECOMMANDATIONS POLITIQUES.....	76
RÉFÉRENCES.....	78



Une agricultrice
africaine récolte
des choux de
Bruxelles (espèce
Brassica) dans son
jardin.

(Photo de Rohit
Dey sur Unsplash)

Contexte et justification

La transformation agricole de l'Afrique se déroule dans un contexte marqué par des défis urgents tels que l'insécurité alimentaire, les effets du changement climatique et les inégalités croissantes. La Banque africaine de développement (BAD) a fait de l'agriculture un moteur essentiel de la croissance dans le cadre de sa stratégie « Feed Africa » (2016-2025), en mettant l'accent sur l'adoption de technologies, le développement de la chaîne de valeur et l'agro-industrialisation. Cette approche donne la priorité aux gains de productivité grâce aux intrants, à la mécanisation et aux grandes plateformes d'entreprises.

Les institutions financières de développement (IFD), dont la BAD, jouent désormais un rôle décisif dans l'élaboration des systèmes alimentaires africains. Elles injectent des milliards dans la logistique, la transformation, la distribution d'intrants, l'irrigation et la vente au détail formelle. Cette architecture financière a accéléré la consolidation des chaînes de valeur des entreprises, souvent dirigées par des conglomérats multinationaux. Si ces investissements permettent de développer les infrastructures du marché, leurs détracteurs affirment qu'ils risquent de concentrer le pouvoir, de marginaliser les petits exploitants et de brouiller les responsabilités au-delà des frontières.

Les inquiétudes suscitées par l'initiative « Feed Africa » (Nourrir l'Afrique) de la BAD à Dakar II soulignent le risque de renforcer un modèle de révolution verte centré sur l'expansion des terres, les systèmes de semences standardisés et les monocultures à forte intensité d'intrants. Cela soulève des questions quant à la capacité des modes de financement actuels à garantir la sécurité alimentaire tout en renforçant la biodiversité, l'autonomie des agriculteurs et la résilience écologique.

Dans le même temps, des recherches remettent en question l'hypothèse largement répandue selon laquelle le financement de l'agroécologie est rare. Les données disponibles suggèrent que la réorientation des financements agricoles existants pourrait soutenir les pratiques écologiques, les marchés locaux et l'innovation communautaire à grande échelle.

Cette étude examine donc le financement agricole de la BAD entre 2019 et 2025 afin de comprendre :

- comment les fonds sont alloués,
- qui en bénéficie,
- quels sont les modèles prioritaires, et
- si les investissements actuels sont conformes aux principes de l'agroécologie, de la souveraineté alimentaire et de la justice climatique.

L'objectif est de fournir une image plus claire et fondée sur des données factuelles de la manière dont le financement de la BAD remodèle l'agriculture africaine, ainsi que des possibilités d'adopter une approche plus équitable et plus écologique.

Aperçu des IFD et de leurs mandats

Les institutions financières de développement (IFD) sont des prêteurs soutenus par des fonds publics, créés pour investir dans des secteurs et des régions considérés comme trop risqués pour le financement commercial. Leur mandat va au-delà de la génération de profits et inclut la réduction de la pauvreté, le développement du secteur privé et l'amélioration des résultats sociaux et environnementaux (Faye et al., 2013).

Dans le domaine de l'agriculture, les IFD telles que la Banque africaine de développement (BAD), la Société financière internationale (SFI) de la Banque mondiale et d'autres prêteurs régionaux financent l'ensemble de la chaîne de valeur, depuis les intrants et la production primaire jusqu'à la transformation, la logistique et la vente au détail.

Les IFD justifient leurs interventions par leur « additionnalité » : financement à long terme, atténuation des risques politiques, soutien technique et garanties sociales et environnementales que les banques commerciales n'offrent généralement pas. Elles encouragent également l'innovation, les infrastructures rurales et les outils de gestion des risques visant à améliorer la participation et la résilience des petits exploitants (Mamun & Várallyai, 2025).

Cependant, les IFD sont confrontées à des défis persistants, notamment les risques élevés liés aux prêts agricoles, la capacité de suivi limitée et la faiblesse des cadres de gouvernance. Ces tensions reflètent leur double rôle de financiers et d'influenceurs politiques. En Afrique, le mandat et l'orientation régionale de la BAD en font l'IFD la plus importante qui façonne les trajectoires de développement agricole sur le continent.

Le rôle de la BAD dans la transformation agricole

La Banque africaine de développement (BAD), créée en 1964 pour promouvoir le développement économique et social, est devenue un moteur central de la transformation agricole en Afrique (Ikpe, 2020). Historiquement axée sur les infrastructures et l'industrialisation, la Banque a progressivement intégré l'agriculture dans sa vision plus large de la transformation structurelle et de l'intégration régionale. Ses cinq priorités, en particulier « Nourrir l'Afrique » et « Intégrer l'Afrique », placent l'agriculture au centre des efforts visant à élargir les marchés, à renforcer les chaînes de valeur et à améliorer la compétitivité.

La stratégie Feed Africa (2016-2025) met l'accent sur les gains de productivité grâce à l'amélioration des semences, à l'irrigation, à la mécanisation et au développement de la chaîne de valeur (AfDB, 2016). Elle encourage également l'agro-industrialisation et l'intégration des marchés régionaux, en accord avec les cadres continentaux tels que l'Agenda 2063 et la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA).

La BAD se distingue des institutions multilatérales mondiales par son mandat régional et sa combinaison de financement, de conseils politiques et de travaux analytiques. Ce double rôle lui permet de promouvoir le « régionalisme développementaliste », en utilisant le financement pour renforcer les infrastructures transfrontalières et harmoniser les chaînes de valeur (Nyadera et al., 2022). En conséquence, la BAD joue désormais un rôle prépondérant dans l'élaboration des systèmes alimentaires africains et dans la détermination de l'équilibre entre productivité, commercialisation, résilience climatique et inclusion.



Contexte de la révolution verte africaine et du financement de l'agriculture industrielle



La Révolution verte pour l'Afrique (GR4A) a été conçue pour stimuler la productivité grâce à des semences hybrides, des engrais synthétiques, des pesticides et des chaînes de valeur étroitement gérées, en s'inspirant des expériences antérieures en Asie et en Amérique latine (Moseley et al., 2015). Dans ce cadre, les petits exploitants sont repositionnés en tant que producteurs commerciaux liés aux fournisseurs d'intrants et aux transformateurs. Au cours de la dernière décennie, le portefeuille agricole de la BAD s'est de plus en plus aligné sur ce modèle, mettant l'accent sur le développement de l'agro-industrie et les partenariats public-privé (PPP) comme voies principales de la transformation rurale.

Cette approche est façonnée par une logique de développement qui privilégie l'échelle, l'intensité capitalistique et l'intégration des marchés. Les détracteurs affirment que ces cadres de financement risquent de marginaliser les petits exploitants et les pratiques écologiques indigènes, tout en concentrant la prise de décision entre les mains de grandes entreprises opérant dans plusieurs pays (Bassett & Munro, 2022 ; Park 2025). Ces préoccupations en matière de s se reflètent dans les analyses de l'initiative « Feed Africa » (Nourrir l'Afrique) de la BAD à Dakar II, qui soulignent les risques associés aux objectifs d'expansion foncière, aux régimes semenciers standardisés et aux monocultures à forte intensité d'intrants (AFSA 2024/2025).

Les systèmes alternatifs, tels que les cultures intercalaires, l'agroforesterie, la conservation des semences et le pastoralisme, sont souvent exclus de ces modèles de financement formels, car ils ne s'alignent pas facilement sur la scalabilité commerciale ou les indicateurs axés sur les investisseurs. Cela place la BAD à un carrefour stratégique : elle est censée stimuler des gains de productivité rapides et attirer les investissements privés, alors même que les considérations écologiques et d'équité deviennent de plus en plus urgentes.

La BAD devrait stimuler des gains de productivité rapides et attirer les investissements privés, alors même que les considérations écologiques et d'équité deviennent de plus en plus urgentes.

Pertinence de l'agroécologie, de la souveraineté alimentaire et de la justice climatique

L'agroécologie promeut des systèmes agricoles qui restaurent la santé des sols, renforcent la biodiversité et réduisent la dépendance à l'égard d'intrants externes coûteux, en s'appuyant à la fois sur la science écologique et les connaissances traditionnelles (Altieri et al., 2012). Elle remet en question l'accent mis par le modèle industriel sur l'intensification des intrants et la productivité à court terme, en mettant plutôt l'accent sur la résilience à long terme des écosystèmes et l'autonomie des agriculteurs (Ekumah, 2024).

La souveraineté alimentaire complète l'agroécologie en affirmant le droit des communautés à déterminer leurs propres systèmes alimentaires et agricoles. Elle protège les semences gérées par les agriculteurs, donne la priorité aux marchés territoriaux et met l'accent sur le contrôle culturel et démocratique, une approche qui, selon les recherches, produit souvent des résultats plus équitables que la modernisation descendante (Gliessman, 2020).

La justice climatique met en évidence les charges inégales imposées par le changement climatique et la vulnérabilité disproportionnée des communautés qui ont le moins contribué aux émissions mondiales. L'agroécologie contribue à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique grâce à la séquestration du carbone, à la diversification et au renforcement de la résilience (Sisodiya, 2023). La justice climatique exige en outre que le financement de l'adaptation donne la priorité aux petits exploitants, aux éleveurs et aux communautés autochtones, qui sont à la fois des acteurs de première ligne et des détenteurs de connaissances.



Ensemble, l'agroécologie, la souveraineté alimentaire et la justice climatique offrent un cadre cohérent pour évaluer les investissements agricoles. Elles mettent en avant la durabilité écologique, l'équité et l'action locale, et fournissent des repères essentiels pour évaluer si les modèles de financement de la BAD soutiennent ou entravent une transition juste dans les systèmes alimentaires africains (AFSA, 2025).

L'agroécologie — contribue à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation à celui-ci grâce à la séquestration du carbone, à la diversification et au renforcement de la résilience (Sisodiya, 2023).





Un agriculteur plante de jeunes plants d'oignons dans un sol préparé au Gabon, en Afrique.

(Photo de Fajar Magsyar sur Unsplash)

Méthodologie

Objectifs et portée

Cette étude examine comment la Banque africaine de développement (BAD) a financé l'agriculture entre 2019 et 2025 et évalue dans quelle mesure ces investissements sont conformes aux principes agroécologiques. Elle cartographie les flux financiers par instrument, canal, sous-secteur et zone géographique, et évalue la conception des projets à l'aide de l'Agroecology Coalition Tool (ACT). Les points de vue des parties prenantes recueillis lors d'entretiens avec des informateurs clés contextualisent et valident les conclusions.

Période d'étude et critères d'inclusion

Les projets ont été inclus s'ils :

- ils étaient approuvés ou actifs entre le 1er janvier 2019 et le 31 décembre 2025 ;
- avaient un budget supérieur à 1 million de dollars américains ; et
- relèvent du champ d'application agricole de la BAD, notamment les intrants, la production, la transformation, le stockage, la logistique, l'irrigation, le financement des PME et les programmes climatiques/de résilience comportant des composantes agricoles.

Collecte des données

Examen documentaire

Une analyse documentaire structurée a été menée, couvrant :

- les rapports d'évaluation des projets de la BAD, les rapports d'achèvement, les documents environnementaux et sociaux (E&S), les notes du mécanisme d'examen indépendant (IRM), les rapports annuels, les documents stratégiques Feed Africa et les guichets de financement climatique ;
- les sources de cofinancement (SFI, BEI, AFD/Proparco, FMO, DFC), y compris les registres de l'IATI et les informations divulguées par le système d'alerte précoce ;
- une sélection de documents de mise en œuvre nationaux et des agences des Nations unies ; et
- la littérature évaluée par des pairs et la littérature grise sur le financement agricole des IFD, le financement climatique et l'agroécologie dans le contexte africain (par exemple, Rock & Park 2020 ; AFSA 2025 ; Mamun & Várallyai 2025).

Toutes les sources ont été répertoriées dans une base de données centrale avec des liens traçables.

Données sur les flux financiers

Pour chaque opération, les éléments suivants ont été extraits :

- Instrument et canal (souverain ou non souverain ; prêts, subventions, garanties, capitaux propres ; prêts directs ou financement intermédié) ;
- Utilisation des fonds / sous-secteur (intrants, irrigation, production primaire, transformation, logistique, systèmes de vente au détail, services de conseil, guichets de financement climatique) ;
- Géographie et échelle (pays/région, montants engagés, cofinanciers, bénéficiaires divulgués).

Les montants indiqués dans l'unité de compte (UC) de la BAD, équivalente au droit de tirage spécial (DTS) du FMI, ont été convertis en dollars américains à l'aide des moyennes annuelles UC-USD de la BAD ou du FMI. Pour les projets pluriannuels, le taux de l'année d'approbation a été utilisé à des fins de cohérence.

Entretiens avec des informateurs clés

Cinq entretiens semi-structurés ont été menés à l'aide d'un échantillonnage raisonné afin de recueillir des points de vue divers (recherche politique, mise en œuvre de programmes, financement du développement et société civile). La méthode boule de neige a été utilisée pour identifier d'autres candidats. Les entretiens ont suivi un guide commun axé sur :

- les modèles de financement,
- la transparence,
- la participation et les garanties,
- le cadre climatique, et
- les besoins en matière de preuves.

Les entretiens ont été enregistrés avec le consentement des participants ou consignés dans des notes détaillées. Les identités ont été anonymisées.

Analyse des données

Analyse des flux financiers

Projects were categorised by subsector, instrument, channel, and region. Commitment amounts were aggregated and cross-checked. Co-financing arrangements and patterns in intermediated vs. direct lending were mapped. Discrepancies were resolved by returning to source documents.

Évaluation de l'alignement sur l'agroécologie

L'outil ACT (Agroecology Coalition Tool) a été appliqué à chaque projet à l'aide de 13 principes couvrant les pratiques écologiques, les dimensions socio-économiques et les systèmes de connaissances. Les scores variaient de 0 à 26 (0-10 = faible alignement ; 11-20 = modéré ; 21-26 = élevé). Une forte dépendance aux intrants synthétiques, la monoculture ou l'exclusion des femmes/petits exploitants ont entraîné des pénalités.

La notation ACT s'est appuyée sur les documents du projet, les évaluations E&S et la littérature secondaire. La qualité des feuilles de notation a été vérifiée par deux évaluateurs.

Analyse qualitative et triangulation

Les transcriptions/notes d'entretien ont été codées à l'aide de catégories déductives (canaux de financement, transparence, participation, cadrage climatique) et de thèmes inductifs issus des conversations. Les conclusions ont été triangulées avec les résultats de l'analyse documentaire et les scores ACT afin d'identifier des modèles cohérents et des mécanismes explicatifs

Limites et considérations

- Lacunes dans les données publiques : les opérations financières intermédiaires et celles du secteur privé manquaient souvent de transparence, ce qui limitait la visibilité sur les sous-projets et les bénéficiaires.
- Hétérogénéité des documents : les documents relatifs aux projets variaient en termes de profondeur et de structure, ce qui compliquait les comparaisons.
- Effets liés à la devise et au timing : la conversion DTS-USD introduit une approximation ; les hypothèses ont été standardisées et documentées.
- Portée des entretiens : seuls cinq entretiens ont été réalisés ; ils étaient diversifiés mais non exhaustifs.
- Attribution vs contribution : les modèles sont descriptifs ; les affirmations causales nécessitent des évaluations d'impact au niveau des projets.

Les financements intermédiaires et les opérations du secteur privé manquaient souvent de transparence, limitant ainsi la visibilité sur les sous-projets et leurs bénéficiaires.

Éthique, gestion des données et assurance qualité

Toutes les personnes interrogées ont donné leur consentement éclairé et leurs identités sont conservées séparément des transcriptions. Les feuilles d'extraction, les documents et les fichiers de notation sont archivés avec une piste d'audit. L'analyse a suivi les normes établies pour la recherche qualitative et les méthodes mixtes.



Des agriculteurs soignent
avec attention de jeunes
plants de riz dans une
vaste rizière.

(Photo de Guru Moorthy
Gokul - Unsplash)

Résultats

Entre 2019 et 2025, la Banque africaine de développement (BAD) s'est imposée comme l'un des bailleurs de fonds agricoles les plus influents du continent.

Cette section présente les conclusions de l'étude en combinant l'analyse des flux financiers, l'évaluation agroécologique et les informations qualitatives issues des entretiens avec des informateurs clés. Elle retrace la structure du financement agricole de la BAD entre 2019 et 2025, la destination des ressources et ce que ces tendances révèlent sur l'évolution de l'approche de la Banque en matière de systèmes alimentaires et agricoles.

L'analyse commence par un aperçu global des flux financiers de la BAD, en distinguant les opérations souveraines et non souveraines et en cartographiant les allocations par région, sous-secteur et accord de cofinancement. Elle comprend l'examen des prêts importants accordés à l'agro-industrie, des opérations liées au climat et de la croissance du financement intermédié. La section évalue ensuite dans quelle mesure ces investissements sont conformes aux principes agroécologiques à l'aide de l'Agroecology Coalition Tool (ACT), qui note les projets selon des critères écologiques, socio-économiques et liés au système de connaissances.

Les informations tirées des entretiens avec des informateurs clés (analystes politiques, responsables de la mise en œuvre, spécialistes du financement du développement et acteurs de la société civile) sont utilisées pour interpréter ces tendances, en particulier en ce qui concerne la transparence, la participation, le cadre climatique et l'équilibre entre les approches industrielles et écologiques. La triangulation des sources de données nous permet d'identifier les convergences, par exemple l'expansion des projets à forte intensité de moyens et respectueux du climat, et les divergences, telles que les écarts entre la documentation des projets et leur mise en œuvre probable sur le terrain.

Ces conclusions offrent une image complète de la manière dont le financement agricole de la BAD façonne les systèmes alimentaires du continent et de la mesure dans laquelle les voies d'investissement actuelles soutiennent ou entravent la transition vers une agriculture équitable, résiliente et écologiquement fondée.

Aperçu du financement de la BAD (2019-2025)

Entre 2019 et 2025, la Banque africaine de développement (BAD) s'est imposée comme l'un des bailleurs de fonds agricoles les plus influents du continent. Son portefeuille combinait des prêts souverains, des subventions, des garanties et un volet non souverain en expansion, mobilisant des milliards de dollars de cofinancement provenant d'institutions financières de développement (IFD) multilatérales et bilatérales. Ces investissements visaient à accroître la productivité, à intégrer les marchés et à renforcer la résilience, mais ils reflétaient également les tensions persistantes entre les modèles industriels et écologiques de développement agricole.

Les flux financiers de la BAD révèlent plusieurs tendances marquantes. Les prêts souverains ont toujours dominé le portefeuille, représentant généralement 70 à 80 % des approbations annuelles, bien que les prêts au secteur privé aient considérablement augmenté après 2021 (BAD 2023a ; 2024a ; 2025a). L'agriculture représentait environ 8 à 10 % du financement total de la Banque chaque année, avec des pics importants lors des crises de sécurité alimentaire, en particulier en 2022, lorsque la Facilité africaine d'urgence pour la production alimentaire a mobilisé 1,5 milliard de dollars américains en réponse aux perturbations de l'approvisionnement mondial.

Sur le plan géographique, les financements se sont concentrés en Afrique de l'Ouest et en Afrique de l'Est, qui ont ensemble attiré plus de la moitié de l'ensemble des approbations agricoles. L'Afrique de l'Ouest a connu des augmentations importantes liées aux corridors régionaux, aux programmes de cultures vivrières et à l'initiative nigériane à grande échelle des zones spéciales de transformation agro-industrielle (SAPZ). Le portefeuille de l'Afrique de l'Est reflétait un mélange d'investissements dans la chaîne de valeur, de programmes d'adaptation au climat de l' et d'opérations de réponse aux crises, notamment le soutien à la production de blé au Soudan et les interventions liées à la sécheresse dans la Corne de l'Afrique.

Une part croissante du portefeuille agricole de la BAD a été qualifiée de financement climatique, atteignant 49 % du total des investissements de la Banque d'ici 2024 (BAD 2025a). Cependant, bon nombre de ces opérations reposaient fortement sur des programmes à forte intensité de facteurs, la mécanisation et l'irrigation à grande échelle promus sous la bannière « climato-intelligent ». Le cofinancement avec la SFI, la BEI, Proparco, la FMO et la DFC a intensifié cette tendance, en particulier dans les opérations non souveraines ciblant les grandes entreprises agroalimentaires telles que l'Export Trading Group (ETG), le DAL Group et Zambef (AFSA 2025 ; Rock & Park 2020).

Dans l'ensemble du portefeuille, la tendance générale est claire : le financement de la BAD a donné la priorité à la productivité, à l'intégration des marchés et à la commercialisation industrielle. Si ces investissements ont permis d'améliorer les infrastructures et la logistique, ils n'ont apporté qu'un soutien limité aux systèmes diversifiés, à faibles intrants et dirigés par les communautés, qui sont au cœur de la transformation agroécologique. Cette tension sous-tend l'analyse détaillée présentée dans les sections suivantes.

Remarque : dans cette section, l'UA (unité de compte) fait référence à la monnaie comptable interne de la BAD, définie dans la charte de la Banque comme équivalente au droit de tirage spécial (DTS) du FMI. En tant que monnaie fonctionnelle et de présentation des états financiers de la BAD, tous les revenus, dépenses, actifs, passifs et souscriptions de capital sont enregistrés en UA, qui agrège les transactions dans les monnaies des pays membres. Sa valeur par rapport au dollar américain (USD) fluctue quotidiennement avec le DTS, calculé à partir d'un panier pondéré de cinq devises principales (USD, euro, yuan, yen et livre sterling). Étant donné que de nombreux projets de la BAD sont libellés en UA mais mis en œuvre en USD ou en devises locales, il est essentiel de comprendre le lien entre l'UA et l'USD pour interpréter les coûts des projets, les structures de financement et les obligations réelles (BAD, 2020a).

Les opérations non souveraines pilotent le programme d'industrialisation agricole de la Banque, ciblant les grandes entreprises agroalimentaires, les transformateurs, les entreprises de logistique et les acteurs régionaux de la chaîne de valeur.

Financement souverain vs financement non souverain

Entre 2019 et 2025, le portefeuille agricole de la BAD est resté principalement souverain, même si les opérations non souveraines (ONS) ont gagné en importance stratégique. En 2019, les prêts NSO ont atteint 1,56 milliard d'UC (21 % des approbations), avant de chuter brutalement en 2020 à 0,55 milliard d'UC (11 %), la Banque s'étant orientée vers un soutien souverain d'urgence pendant la crise du COVID-19 (AfDB 2021).

Après 2021, l'activité des NSO a rebondi. En 2022, les engagements des NSO ont atteint 1,4 milliard d'UC, soit plus du double du niveau de 2020, et se sont rapprochés du pic de 2019 (AfDB 2023a). La croissance s'est concentrée dans l'industrie, l'agroalimentaire et le développement des chaînes de valeur, reflétant la volonté de la Banque d'accroître l'engagement du secteur privé dans les pays à revenu intermédiaire tels que le Nigeria, l'Égypte et le Maroc.

Les prêts souverains ont néanmoins continué à dominer. Tout au long de la période, les opérations souveraines ont représenté environ 70 à 80 % du total des approbations, dépassant 80 % au plus fort de la pandémie. En 2024, les engagements souverains ont atteint 5,74 milliards d'UC, contre 1,65 milliard d'UC pour les prêts aux ONS (AfDB 2025a). Les garanties souveraines ont également connu une forte augmentation, passant de près de zéro en 2020 à plus de 1,7 milliard d'UC en 2023, les gouvernements étant confrontés à une détérioration de leur marge de manœuvre budgétaire et à un alourdissement de leur dette.

Dans l'ensemble, la structure de financement reflète un schéma familial:

- **les prêts souverains constituent le pilier du portefeuille**, en particulier dans les États à faible revenu et fragiles, tandis que
- **les opérations non souveraines soutiennent le programme d'industrialisation agricole de la Banque**, en ciblant les grandes entreprises agroalimentaires, les transformateurs, les entreprises de logistique et les acteurs régionaux de la chaîne de valeur.

Malgré la croissance récente des opérations du secteur privé, le portefeuille agricole reste fortement influencé par les prêts du secteur public, ce qui définit le contexte dans lequel la BAD équilibre les programmes menés par l'État et la transformation croissante menée par les entreprises.

Allocations agricoles

Entre 2019 et 2025, l'agriculture a représenté environ 8 à 10 % des approbations annuelles de la BAD, avec des pics importants lors des crises de sécurité alimentaire. En 2022, les engagements agricoles ont atteint 1,34 milliard d'UC dans le cadre de la priorité « Feed Africa » (Nourrir l'Afrique), soit une augmentation de 48 % par rapport à 2021, principalement grâce au Fonds africain d'urgence pour la production alimentaire (AEFPF), qui a mobilisé 1,5

milliard de dollars pour soutenir la production de blé, de maïs et de riz dans plusieurs régions (AfDB 2022a ; 2024a).

Le financement agricole de la BAD couvre l'ensemble de la chaîne de valeur, mais les allocations sont fortement concentrées dans les grandes entreprises agroalimentaires, la transformation, la logistique et les infrastructures liées au commerce de détail.

Depuis 2019, la Banque a financé de grands conglomérats tels que le groupe DAL au Soudan (177 millions d'UA pour la fabrication de produits alimentaires), le Ghana Cocoa Board (28 millions d'UA pour le financement du commerce) et l'Export Trading Group (ETG), qui a reçu plus de 350 millions de dollars pour ses opérations logistiques et commerciales (AFSA 2025 ; Rock & Park 2020). D'autres investissements ont soutenu des distributeurs d'engrais (par exemple, Meridian), des transformateurs de matières premières (par exemple, SUCDEN) et des opérateurs d'entreposage et de chaîne du froid.

Ces tendances reflètent l'orientation stratégique de la BAD vers l'agro-industrialisation et l'intégration de la chaîne de valeur. Les opérations non souveraines ciblent principalement les entreprises verticalement intégrées ayant une portée régionale, renforçant ainsi les chaînes d'approvisionnement commerciales et les réseaux de distribution des supermarchés. Les prêts souverains complètent cette action en finançant des programmes de subvention des intrants, des projets d'irrigation, des parcs agro-industriels et des infrastructures rurales dans le cadre du programme Feed Africa.

Si ces investissements visent à renforcer la compétitivité et à réduire les pertes après récolte, les critiques soulignent qu'ils favorisent largement les acteurs privés et les modèles à forte intensité d'intrants, avec un soutien direct limité aux petits agriculteurs ou aux systèmes alimentaires locaux (AFSA 2025). Même les projets souverains, bien que de portée plus large, ont tendance à privilégier les objectifs de productivité et de liaison avec les marchés plutôt que les approches écologiques ou menées par les agriculteurs.

Dans l'ensemble, les allocations agricoles de la BAD restent axées sur les chaînes de valeur industrielles et l'agriculture commerciale, avec relativement peu d'investissements dans les systèmes diversifiés à faibles intrants ou la transformation agroécologique.

Les allocations agricoles de la BAD restent axées sur les chaînes de valeur industrielles et l'agriculture commerciale, avec relativement peu d'investissements dans des systèmes diversifiés à faibles intrants.

Autres contributions des IFD

Outre ses propres ressources, la BAD cofinance fréquemment des investissements agricoles et agro-industriels avec d'autres grandes institutions financières de développement (IFD), notamment la Société financière internationale (SFI), la Banque européenne d'investissement (BEI), Proparco (groupe AFD), British International Investment (BII), la Société néerlandaise de financement du développement (FMO) et la Société américaine de financement du développement international (DFC). Depuis 2019, ces IFD ont collectivement injecté plus de 3 milliards de dollars américains dans le secteur agroalimentaire

La collaboration avec les institutions de financement du développement tend à amplifier les modèles industriels et à forte intensité d'intrants de transformation agricole, renforçant la consolidation des systèmes alimentaires africains et évincant les investissements dans les alternatives agroécologiques ou communautaires.

africain, principalement dans les domaines des produits agrochimiques, de la logistique, de la transformation et des systèmes de vente au détail formels (AFSA 2025 ; Rock & Park 2020).

La SFI a été le principal bailleur de fonds du secteur privé dans le domaine de l'agroalimentaire dans la région, approuvant 54 projets liés à l'agriculture en Afrique subsaharienne entre 2019 et 2024. La taille moyenne des projets de la SFI atteint 40 millions de dollars, plusieurs d'entre eux dépassant 150 à 200 millions de dollars, dont 230 millions pour Ecom Agroindustrial Corp. et 150 millions pour le groupe Olam. En revanche, les investissements non souverains de la BAD dans l'agroalimentaire ont totalisé environ 884 millions de dollars au cours de la même période, avec des montants généralement compris entre 50 et 100 millions de dollars par projet.

La FMO et Proparco jouent des rôles complémentaires, participant souvent à des prêts syndiqués et à des mécanismes de financement mixte. Un exemple notable est le prêt syndiqué de 394 millions de dollars américains accordé à ETG en 2024, arrangé par la FMO et la Banque de commerce et de développement de l'Afrique orientale et australe (TDB), avec la participation de la DEG (KfW), de FinDev Canada, de Proparco et du Fonds de l'OPEP, parallèlement aux investissements antérieurs de la BAD (Hanson 2024).

Ces partenariats révèlent une initiative coordonnée des IFD visant à développer l'agriculture industrielle et les chaînes de valeur régionales. Si la BAD est un partenaire important, ses contributions servent souvent à réduire les risques ou à augmenter les investissements conçus par des IFD mondiales plus importantes, en particulier dans le financement de grandes sociétés commerciales, de transformateurs et d'entreprises de logistique.

Dans l'ensemble, la collaboration des IFD tend à amplifier les modèles industriels de transformation agricole à forte intensité d'intrants, renforçant ainsi la consolidation des systèmes alimentaires africains et évincant les investissements dans des alternatives agroécologiques ou communautaires.

Tendances et points chauds

Entre 2019 et 2025, le financement du développement agricole et rural de la BAD a montré des points chauds géographiques et thématiques constants, l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique de l'Est recevant les parts les plus importantes des approbations. Ces tendances ont été façonnées par les crises régionales, les priorités politiques et le programme croissant de la Banque en matière d'adaptation au changement climatique et de sécurité alimentaire.

L'Afrique de l'Ouest a été le plus grand bénéficiaire. En 2022, les approbations ont atteint 2,25 milliards d'UC, soit 37 % du total des prêts de la BAD et une augmentation de 75 % par rapport à l'année précédente, grâce à d'importants programmes multinationaux, au programme d'agro-industrialisation du Nigeria et aux opérations de sécurité alimentaire dans des pays tels que le Sénégal et la Côte d'Ivoire. Environ 27 % des approbations accordées à l'Afrique de l'Ouest en 2022 ont été allouées à l'agriculture et au développement rural (BAfD 2023a ; 2024a).

L'Afrique de l'Est a été le deuxième grand point chaud, recevant 1,67 milliard d'UA en 2022 (27 % des approbations). Les investissements se sont concentrés sur les corridors régionaux, les chaînes de valeur des cultures de base, l'adaptation au climat et la production alimentaire d'urgence. Les projets de réponse aux crises, tels que l'initiative de production de blé au Soudan et les programmes liés à la sécheresse dans la Corne de l'Afrique, mettent en évidence les vulnérabilités récurrentes de la région en matière de climat et de sécurité alimentaire.

L'Afrique du Nord a reçu environ 15 % des approbations annuelles (882 millions d'UA en 2022), l'Égypte et le Maroc représentant la majeure partie du portefeuille grâce à d'importants prêts destinés aux infrastructures et aux politiques. L'Afrique australe a reçu 16 % (954 millions d'UA), principalement pour des opérations d'industrialisation et de relance de l', notamment des lignes de crédit importantes accordées à des institutions telles que la Banque de développement de l'Afrique australe (DBSA). L'Afrique centrale est restée relativement sous-financée, recevant moins de 10 % par an, bien que la BAD ait donné la priorité au soutien aux États en transition et aux initiatives d'intégration régionale dans cette région.

Dans toutes les régions, deux thèmes ont pris une importance croissante:

- **l'adaptation au changement climatique**, sous l'impulsion de l'expansion des guichets de financement climatique et du Programme d'accélération de l'adaptation en Afrique ; et
- **la sécurité alimentaire**, en particulier après 2020, avec des programmes à grande échelle de semences, d'engrais et d'irrigation financés dans le cadre du Mécanisme africain d'urgence pour la production alimentaire.

En 2024, près de la moitié des investissements totaux de la BAD (5,5 milliards de dollars) étaient classés comme financement climatique, bien qu'une grande partie de ce financement reposait sur des modèles « climato-intelligents » à forte intensité de facteurs de production plutôt que sur des approches fondées sur les écosystèmes (BAD 2025a ; AFSA 2025).

Ces points chauds illustrent la double priorité de la Banque en matière de résilience climatique et de productivité des cultures vivrières, mais soulignent également que ces priorités continuent d'être poursuivies principalement par le biais de modèles industriels et à forte intensité d'intrants plutôt que par des voies agroécologiques.

Supermarchéisation et investissements dans le commerce de détail

Une tendance marquante dans le financement agricole de la BAD et des IFD en général a été la « supermarchéisation » rapide des systèmes alimentaires africains. Les IFD ont de plus en plus financé les infrastructures qui sous-tendent l'expansion du commerce de détail formel, notamment les entrepôts frigorifiques, les entrepôts, les flottes de transport et les centres de distribution en gros (AFSA 2025 ; Rock & Park 2020).

La collaboration des institutions de financement du développement (IFD) tend à amplifier les modèles industriels et gourmands en intrants de transformation agricole, renforçant la consolidation des systèmes alimentaires africains et évincant les investissements dans des alternatives agroécologiques ou communautaires.

Le portefeuille du secteur privé de la BAD illustre cette évolution. La Banque a accordé des financements substantiels à de grandes entreprises de négoce et de transformation, en particulier à l'Export Trading Group (ETG), qui a reçu plus de 364 millions de dollars entre 2019 et 2022, afin de développer des silos, des entrepôts de stockage et des centres de distribution dans plus de 40 pays. Ces infrastructures renforcent l'arrière-plan des chaînes d'approvisionnement des supermarchés et consolident le rôle de l'ETG en tant qu'intermédiaire continental reliant les agriculteurs aux marchés de détail formels (Park 2025).

D'autres IFD ont également soutenu la croissance des supermarchés, notamment par des investissements directs dans des chaînes telles que Naivas et Quick Mart au Kenya. L'ETG a également participé à des efforts de recapitalisation du commerce de détail, par exemple en intervenant lorsque Choppies Kenya a connu des difficultés en 2019, avec le soutien d'un fonds de roulement lié à l'IFD (Park 2025).

La BAD justifie généralement ces investissements comme un moyen de réduire les pertes après récolte, d'améliorer la sécurité alimentaire et de créer des emplois. Ils s'inscrivent également dans son programme d'agro-industrialisation à travers la stratégie Feed Africa et des initiatives connexes telles que Technologies for African Agricultural Transformation (TAAT) et Special Agro-Industrial Processing Zones (SAPZ).

Cependant, les détracteurs soulignent que l'expansion du commerce de détail formel risque de marginaliser les commerçants informels, qui dominent actuellement la distribution alimentaire en Afrique, et de créer des conditions de marché qui exercent une pression sur les petits exploitants avec des normes de volume, de qualité et de conformité difficiles à respecter (AFSA 2025 ; Rock & Park 2020). Ces systèmes ont tendance à renforcer la consolidation et le pouvoir d'achat de manière in , ce qui risque d'affaiblir les marchés locaux et de réduire l'espace disponible pour les réseaux alimentaires agroécologiques, diversifiés et ancrés dans la culture.

Dans la pratique, la supermarchéisation reflète la tension plus large qui existe dans la stratégie agricole de la BAD : la modernisation et les gains d'efficacité se font au prix d'une concentration accrue des entreprises et d'une diminution de l'espace réservé aux systèmes alimentaires localisés et dirigés par les agriculteurs.

Projets intelligente face au climat vs projets industriels

Entre 2019 et 2025, la BAD a considérablement élargi son portefeuille de financement climatique, près de la moitié de toutes les approbations de la Banque en 2024 étant classées comme financement climatique (BAD 2025a). Dans le domaine de l'agriculture, cela comprenait des investissements dans les cultures résistantes à la sécheresse, la gestion durable des terres, les systèmes d'alerte précoce et les outils numériques de conseil en matière de climat. Des initiatives phares telles que le Programme d'accélération de l'adaptation en Afrique et la Fenêtre d'action pour le climat visaient à augmenter le financement de l'adaptation et à renforcer la résilience.

Malgré cette évolution, une grande partie du portefeuille agricole de la BAD lié au climat reste étroitement liée à des modèles industriels à forte intensité de facteurs de production. De nombreuses opérations d'« agriculture intelligente face au climat » reposent sur des semences hybrides, des engrais, la mécanisation et des monocultures irriguées à grande échelle. Parmi les exemples notables, citons le Fonds d'urgence pour la production alimentaire 2022 et plusieurs programmes de distribution de semences intelligentes face au climat au Sahel et dans la Corne de l'Afrique. On observe des schémas similaires dans les projets de résilience climatique cofinancés par le Fonds vert pour le climat (FVC), où le cadre climatique prime sur les interventions de type « révolution verte » (AFSA 2025).

Les opérations climatiques du secteur privé renforcent également les modèles industriels. Les prêts importants accordés aux entreprises agroalimentaires, notamment à ETG, Olam et DAL Group, intègrent souvent des composantes intelligentes face au climat, telles que la transformation économe en énergie ou la comptabilisation des GES, mais intègrent rarement des pratiques basées sur les écosystèmes, telles que l'agroforesterie, la régénération des sols ou la réduction des intrants.

Parallèlement, les projets explicitement axés sur l'adaptation agroécologique ou fondée sur la nature restent modestes et sous-financés par rapport aux grands projets d'irrigation, aux exploitations agricoles commerciales et aux programmes de mécanisation. Les changements dans l'utilisation des terres, l'intensification de l'extraction d'eau et la perturbation des habitats associés à ces investissements industriels ont suscité de nombreuses plaintes de la part des communautés auprès du Mécanisme d'examen indépendant (IRM) de la BAD, soulignant les risques liés à la fusion des objectifs climatiques avec l'agriculture commerciale à grande échelle.

Des initiatives telles que l'Initiative pour la transformation des savanes africaines (TASI) illustrent bien cette tension : présentées comme intelligentes sur le plan climatique et modernisatrices, elles dépendent pourtant de monocultures et du déboisement des écosystèmes, ce qui nuit à la résilience à long terme (Rock & Park 2020).

La tendance générale est claire : la BAD a augmenté son financement climatique, mais son portefeuille d'agriculture intelligente face au climat continue d'être dominé par des modèles industriels à forte intensité d'intrants qui n'offrent qu'un soutien limité à la transformation agroécologique.



Un gros pulvérisateur
agricole traverse un vaste
champ verdoyant.

(Photo de Roger Starnes Sr
– Getty Images)

Analyse de 20 projets agricoles de la bad : flux financiers et alignement agroécologique

Cette section présente une évaluation détaillée de 20 projets agricoles financés par la BAD, approuvés ou actifs entre 2019 et 2025. Ces projets ont été sélectionnés afin de refléter la diversité du portefeuille agricole de la Banque ; ils couvrent des opérations souveraines et non souveraines, des programmes d'approvisionnement en intrants, des projets d'irrigation, le financement de l'agroalimentaire, des initiatives d'agro-industrialisation et des interventions liées au climat.

Pour chaque projet, l'analyse s'appuie sur les documents d'évaluation de la BAD, les évaluations environnementales et sociales, les rapports d'achèvement, les données des cofinanciers et la littérature externe pertinente. Chaque cas a été évalué à l'aide de l'Agroecology Coalition Tool (ACT), qui note les pratiques écologiques, l'inclusion sociale et les systèmes de connaissances selon 13 principes (0-26).

Plusieurs tendances se dégagent des 20 cas étudiés. La plupart des projets accordent la priorité à la productivité, à la commercialisation et à l'intégration de la chaîne de valeur, en s'appuyant fortement sur les intrants synthétiques, la mécanisation et les infrastructures à grande échelle. Ces caractéristiques font systématiquement baisser les scores ACT dans la fourchette basse. Seul un petit nombre de projets présentent un potentiel agroécologique modéré, généralement lorsque la diversification, la participation communautaire ou la gestion des sols et de l'eau occupent une place plus centrale dans leur conception. Aucun projet n'a atteint un niveau d'alignement élevé.

Les études de cas qui suivent fournissent un examen structuré des objectifs, de la structure de financement, des activités, du score agroécologique et des principaux risques de chaque projet. Ensemble, elles révèlent comment les choix d'investissement de la BAD façonnent les voies de développement agricole et le fossé persistant entre le discours sur l'agriculture intelligente face au climat et la transformation agroécologique.



Tableau récapitulatif des 20 projets agricoles de la BAD (2019-2025)

L'alignement modéré des projets de la BAD provient de la participation et de la gouvernance, et non de la transformation écologique.

Nom du projet	Flux financiers	Alignement agroécologique	Durée	Objectif du projet
1) Installation locale d'adaptation au climat (LoCAL) - Bénin et Lesotho	Subvention de 997 524 dollars américains accordée par le Fonds pour l'adaptation au changement climatique (ACCF) de la BAD via le FENU (2019)	Modéré (12/26) - la participation communautaire, la gouvernance et la résilience sont solides ; données écologiques limitées (santé des sols, surveillance de la biodiversité).	2019 - En cours	Accent mis sur le financement de l'adaptation locale par les municipalités ; soutien aux infrastructures d'irrigation et d'approvisionnement en eau à petite échelle ; base pour l'accès futur au financement climatique.
2) Renforcement de la préparation au financement climatique (bassin du Bandama) - Côte d'Ivoire	Subvention du Fonds d'adaptation de 429 422 dollars (2020-22) + projet complet de 6 millions de dollars (2022) mis en œuvre par le FIDA	Faible (8/26) - forte capacité institutionnelle ; pratiques ou indicateurs écologiques minimaux.	2017-2029 (y compris le projet complet)	Préparation au financement climatique renforcée ; cadres politiques renforcés ; intégration écologique à définir dans les phases ultérieures.
3) Projet pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP) - Gambie	Subvention initiale de 16 millions USD + 12 millions USD (2022) + 16,08 millions USD (2024) ; Fonds fiduciaire FAD/GAFSP	Modéré (13/26) - l'inclusion sociale et la diversification sont fortes ; l'intégration écologique est limitée.	2021 - 2024	Cible 5 régions ; 18 000 petits exploitants (52 % de femmes, 50 % de jeunes) ; liens avec l'alimentation scolaire et génération de revenus (750 000 dollars).
4) Développement de l'agriculture à petite échelle et sécurité alimentaire (SADFONS) - Libéria	19,08 millions de dollars (FAD + GAFSP + cofinancement du gouvernement)	Modéré (14/26) - équité sociale et connectivité fortes ; absence de suivi écologique.	2021 - En cours	Accent mis sur le riz et le manioc ; 6 centres de transformation ; cible 4 comtés agricoles ; inclusion des femmes et des coopératives.

Les projets agro-industriels et liés à la chaîne de valeur obtiennent systématiquement de faibles scores en matière d'alignement agroécologique, malgré d'importants flux financiers.

Project Name	Financial Flow	Agroecological Alignment	Duration	Project Focus
5) Développement d'une chaîne de valeur du blé résiliente au climat (CREW) - Éthiopie	94 millions de dollars (BAfD 54 millions + Pays-Bas 20 millions + OCP-Afrique 10 millions + GoE 10 millions + GCA 0,3 million)	Modéré (12/26) - résilience et équité entre les sexes notées ; l'accent mis sur la monoculture limite la biodiversité.	2024 - 2029	Soutient 500 000 ménages (2,3 millions de personnes) ; vise 1,62 million de tonnes supplémentaires de blé ; quatre régions (Afar, Amhara, Oromia, Somali).
6) Autonomisation de l'agriculture durable (PAASIFEJ) - Maroc	Prêt souverain de 100 millions d'euros (116 millions de dollars) (2025)	Modéré (10/26) - fort en matière d'inclusion sociale ; faible intégration des pratiques écologiques.	2025 - En cours	Accent mis sur les femmes et les jeunes entrepreneurs agricoles ; alignement sur le programme Green Generation 2020-2030 ; développement de l'irrigation et de l'accès à la chaîne de valeur.
7) Zones spéciales de transformation agro-industrielle (SAPZ) - Nigeria	Enveloppe multi-donateurs de 2,2 milliards de dollars (1 milliard de la BAD + BID, FIDA, FVC + gouvernement) (2021)	Faible (9/26) - modèle industriel et monoculturel ; mesures de protection de l'écosystème limitées.	2021 - En cours	7 États + FCT ; accent mis sur les pôles agro-industriels et la transformation ; 500 000 emplois (30 % d'emplois liés à l'adaptation selon la GCA).
8) Amélioration de la chaîne de valeur ETG - Zambie et Malawi	Prêt de 60 millions de dollars de la BAD + cofinancement de la JICA (2021)	Faible (8/26) - forte connectivité au marché ; faibles garanties écologiques.	2021 - En cours	Développement des usines de transformation du soja ; modèle d'agriculture contractuelle avec les petits exploitants ; risques de monoculture et de dépendance vis-à-vis des intrants.

Le financement climatique est orienté vers des modèles agricoles à forte intensité d'intrants et d'infrastructures.

Project Name	Financial Flow	Agroecological Alignment	Duration	Project Focus
9) Prêt ETG lié à la durabilité de la chaîne de valeur - 14 pays	75 millions USD de prêt SLL de la BAD + 394 millions USD de prêt syndiqué (FMO, TDB, Proparco, etc.) (2024)	Modéré (12/26) - Incitations ESG ajoutées ; changement écologique au niveau des exploitations agricoles incertain.	2024 - 2027 (prolongeable de 2 ans)	Prêt lié à des indicateurs clés de performance (KPI) sur les GES, le reboisement et l'égalité des sexes ; cible 600 000 agriculteurs (dont 25 % de femmes) ; preuves limitées de la transition au niveau des exploitations agricoles.
10) Expansion de Zambeef et soutien aux petits exploitants - Zambie	Garantie de partage des risques de 32 millions de dollars US de la BAD (2023) pour un plan de 100 millions de dollars US	Modéré (11/26) - bonne inclusion du marché ; faible profondeur écologique.	2023 - 2028	Intègre 86 000 petits exploitants ; expansion des cultures et de l'élevage ; risques liés à la dépendance vis-à-vis des intrants et à la pression foncière.
11 TAAT Phase I (Feed Africa) - 34 pays	Subvention de 40 millions de dollars US du FAD (2018-24) via l'IITA/CGIAR	Faible (0/26) - modèle de révolution verte à forte intensité d'intrants.	2018-2024	13 millions de foyers touchés ; accent mis sur les semences hybrides et les engrais ; 12 millions de tonnes de nourriture supplémentaire produites.

Les investissements du secteur privé et dans les corridors privilégient l'échelle, la logistique et l'intégration des entreprises plutôt que les systèmes dirigés par les agriculteurs.

Project Name	Financial Flow	Agroecological Alignment	Duration	Project Focus
12 TAAT Phase II (programme d'expansion) - Multinationale	Subvention de 27,41 millions de dollars du FAD/TSF (2022) + 5 millions d'euros de l'Allemagne	Faible (8/26) - améliorations sociales mineures ; toujours axé sur les intrants.	2022 - En cours	Cible 40 millions d'agriculteurs ; accent mis sur la vulgarisation numérique et les intrants « intelligents face au climat » ; cadre écologique faible.
13) Production céréalière d'urgence (SEWPP) - Soudan	Subvention de crise de 73,8 millions de dollars de la BAD mise en œuvre par le PAM (2023)	Faible à modérée (10/26) - forte résilience ; l'accent mis sur la monoculture limite la durabilité.	2023-2025	170 000 agriculteurs ; 645 000 tonnes de blé produites ; plan intégré de lutte contre les ravageurs ; bons numériques pour les intrants.
14 Production alimentaire d'urgence (ZEFPP) - Zimbabwe	Subvention de 25 millions de dollars US du FAD dans le cadre de l'AEFPF (2022)	Modéré (12/26) - amélioration de l'équité et de la diversité ; écologie faible.	2022-2024	180 000 agriculteurs (45 % de femmes, 13,5 % de jeunes) ; multiplication des graines de tournesol ; formation en nutrition.
15) Développement compétitif et résilient des céréales (PARC-Céréales) - Maroc	Prêt souverain de 199 millions d'euros (193 millions de dollars) (2022)	Modéré (13/26) - bonne cohérence des politiques ; faible intégration écologique.	2022-2030 (objectif)	Vise à réduire les importations de céréales de 20 % ; augmentation de 50 % de la productivité ; aligné sur la stratégie « Génération verte ».

Aucun projet de la BAD n'atteint un niveau élevé d'alignement agroécologique, même lorsque la résilience et la participation s'améliorent.

Project Name	Financial Flow	Agroecological Alignment	Duration	Project Focus
16) Chaîne de valeur intégrée de l'élevage (PDCVIE-BF) - Burkina Faso	Prêt souverain de 39,45 millions de dollars (2023)	Modéré (14/26) - bonne résilience et bonne participation ; faible attention portée aux sols et à la biodiversité.	2023-2028	Cible 4 régions ; intensification de l'élevage ; expansion des cultures fourragères ; projet de sauvegarde de catégorie A.
17 Développement agropastoral, numérisation et accès au marché (PADDAMAG) - Guinée	Prêt souverain de 27,75 millions de dollars (2023)	Modéré (13/26) - forte inclusion et connectivité numérique ; portée écologique limitée.	2023-2028	Accent mis sur les systèmes d'alimentation à base de maïs/soja ; plateformes financières numériques ; risque environnemental de catégorie 2.
18 Augmentation du débit de la rivière Mkhondvo-Ngwavuma (MNWAP phase I) - Eswatini	Prêt souverain (BAfD 2021) - coût non spécifié	Modéré (14/26) - résilience et garanties sociales solides ; profondeur écologique limitée.	2021 - En cours (multiphase)	Construction du barrage de Mpakeni ; irrigation de 4 600 ha ; 100 000 bénéficiaires et emplois attendus ; plans de réinstallation inclus.
19) Chaînes de valeur régionales résilientes pour le riz (REWARD) - Afrique de l'Ouest (13 pays)	Prêts souverains mixtes + subvention de 9,44 millions de dollars du FAD à AfricaRice (2025)	Modéré (16/26) - forte résilience et co-création ; absence de mesures écologiques.	2025 - 2030 (est.)	Soutient 11 000 agriculteurs (45 % de femmes, 60 % de jeunes) ; outils météorologiques numériques ; 47 000 emplois créés.

Project Name	Financial Flow	Agroecological Alignment	Duration	Project Focus
20) TAAT-Savannahs (TAAT-S) - Ghana	Intégré au SAPIP (56,32 millions de dollars au total) sous l'égide de la BAD/MoFA (2018 -)	Faible (7/26) - modèle à forte intensité d'intrants ; monoculture et dépendance aux engrais.	2018 - En cours	Accent mis sur le maïs et le soja ; développement de clusters reliant les chaînes d'alimentation avicole ; gestion limitée de la biodiversité.



Machines agricoles
pulvérisant un vaste
champ cultivé.

Crédit photo : James Baltz
sur Unsplash

Évaluation projet par projet (2019-2025)

1. Facilité locale d'adaptation au climat (LoCAL) - Bénin et Lesotho

Financement : subvention de 997 524 dollars américains de l'ACCF gérée par la BAD

Responsable de la mise en œuvre: Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU), en collaboration avec les gouvernements nationaux et locaux

Score ACT: 12/26 (modéré)

Note de risque: non spécifiée

Présentation du projet: approuvée en septembre 2019, cette initiative financée par l'ACCF aide le Bénin et le Lesotho à renforcer leur capacité à accéder au financement mondial pour le climat par le biais du Fonds local pour l'adaptation au changement climatique (LoCAL) du FENU. Le programme vise à renforcer la capacité des institutions nationales et locales à s'adapter au changement climatique, à élaborer des propositions de projets alignées sur les contributions déterminées au niveau national (CDN) de chaque pays et à mettre en œuvre des actions d'adaptation à l'échelle locale.

Activités et résultats : en tant que mécanisme de facilitation basé sur des subventions, le projet s'est concentré sur le renforcement des capacités plutôt que sur des investissements directs à grande échelle. Le financement a soutenu le développement de projets d'adaptation au changement climatique « bancables », l'amélioration de l'engagement institutionnel avec des mécanismes tels que le Fonds vert pour le climat et la mise à l'essai de mesures d'adaptation communautaires. Les activités comprenaient le soutien à l'agriculture résiliente au climat et à l'irrigation à petite échelle, l'amélioration des infrastructures de rétention d'eau et la protection contre les aléas climatiques des biens communautaires tels que les puits, les routes rurales et les ponts (UNCDF, 2024). Les gouvernements locaux ont joué un rôle central, les ressources étant destinées à être directement affectées aux priorités d'adaptation à petite échelle identifiées au niveau communautaire.

Performance agroécologique : avec un score ACT de 12/26, LoCAL affiche un alignement modéré. Il obtient de bons résultats en matière de participation, de gouvernance et de résilience en donnant aux communautés les moyens de définir les mesures d'adaptation locales et en liant l'allocation des financements à la performance.

Cependant, la profondeur agroécologique reste limitée. Si le modèle LoCAL pourrait soutenir la conservation des sols, l'agroforesterie, la collecte d'eau et d'autres pratiques écologiques, la documentation ne présente aucune preuve mesurable de réduction des intrants, d'amélioration de la biodiversité, de surveillance écologique ou de transitions agroécologiques co-crées. Le projet met principalement l'accent sur les aspects institutionnels (renforcement des systèmes de planification et de financement) plutôt que sur la transformation des agroécosystèmes.

CREW renforce la productivité du blé et la résilience climatique, mais son modèle monoculturel et à forte intensité d'intrants limite son potentiel de transition écologique plus profonde.

Le projet présente de bons résultats en matière de planification institutionnelle, mais la documentation manque de preuves concernant la réduction de l'utilisation des intrants, l'amélioration de la biodiversité, la gestion de la santé des sols ou la co-création menée par les agriculteurs.

Risques: Les risques écologiques directs sont faibles compte tenu de l'état de préparation du programme et de l'accent mis sur la gouvernance. La principale préoccupation concerne l'écart entre la préparation institutionnelle et les résultats écologiques sur le terrain. Sans indicateurs écologiques clairs ni exigences en matière de développement de pratiques menées par les agriculteurs, les futurs projets financés par LoCAL pourraient faire progresser la préparation procédurale sans apporter d'améliorations tangibles en matière de santé des sols, de biodiversité ou de systèmes de production résilients au climat.

Conclusion: LoCAL renforce efficacement la préparation institutionnelle et la planification de l'adaptation menée par les communautés, mais sa contribution agroécologique reste indirecte et dépend de la manière dont le financement climatique sera déployé à l'avenir au niveau local.

2. Enhancing Climate Finance Readiness [Bandama Basin, Côte d'Ivoire]

Financement: subvention de 429 422 dollars américains du Fonds pour l'adaptation via le Fonds africain pour le changement climatique (ACCF) + 6 millions de dollars américains pour l'ensemble du projet (2022)

Responsables de la mise en œuvre: Ministère de l'Environnement et du Développement durable ; puis Fonds international de développement agricole (FIDA)

Score ACT : 8/26 (faible)

Score de risque: non spécifié (projet de préparation institutionnelle)

Aperçu du projet : cette initiative financée par l'ACCF a aidé la Côte d'Ivoire à renforcer ses capacités institutionnelles et techniques en matière d'adaptation au changement climatique dans le bassin du Bandama. Géré par le ministère de l'Environnement et du Développement durable, le projet a permis de développer des outils stratégiques, d'améliorer la préparation institutionnelle et de préparer des propositions de projets d'adaptation alignées sur les priorités nationales. Ce travail préparatoire a permis l'approbation d'un projet du Fonds d'adaptation de 6 millions de dollars américains intitulé « Renforcement de la capacité d'adaptation et de la résilience des communautés rurales au changement climatique dans le bassin du Bandama », mis en œuvre par le FIDA en tant qu'entité multilatérale d'exécution. La mise en œuvre complète, reportée à mai 2025, devrait se poursuivre jusqu'en 2029.

Activités et résultats: La subvention de préparation s'est concentrée sur les processus politiques et de planification : renforcement des capacités institutionnelles, stratégies d'adaptation au changement climatique et formulation de propositions de projets. Le projet à grande échelle de 6 millions de dollars qui a suivi élargit le champ d'application à l'agriculture « intelligente face au climat », à la gestion de l'eau, à la diversification des moyens de subsistance et au renforcement institutionnel dans les chaînes de valeur du riz, du manioc et du cacao (Lasprilla, 2024). En tant qu'intervention axée sur la préparation, le ZEFPP n'a pas financé la mise en œuvre sur le terrain, mais a jeté les bases institutionnelles pour de futurs investissements dans l'adaptation.

Performance agroécologique: avec un score ACT de 8/26, le projet présente un faible alignement agroécologique. Il obtient des résultats raisonnablement bons en matière de soutien politique, de planification institutionnelle et de participation, ce qui est approprié pour une initiative de préparation, mais sa profondeur écologique est minimale. La documentation manque de preuves de pratiques agroécologiques telles que la réduction de l'utilisation d'intrants, l'amélioration de la biodiversité, la gestion de la santé des sols ou la co-crédation menée par les agriculteurs. Les voies agroécologiques pour le riz, le manioc et le cacao restent indéfinies, et les indicateurs de suivi écologique ne sont pas détaillés.

Risques: en tant que projet institutionnel, les risques environnementaux directs sont limités. Cependant, la principale préoccupation est d'ordre structurel : l'écart entre les activités de préparation et les résultats écologiques futurs. Sans l'intégration de mesures de la santé des sols, d'indicateurs de biodiversité ou de pratiques conçues par les agriculteurs dans la phase de projet à grande échelle, les communautés risquent d'acquérir des capacités procédurales sans les traduire en une résilience tangible des écosystèmes.

Conclusion: Le projet renforce la préparation de la Côte d'Ivoire au financement climatique, mais l'absence de mesures écologiques ou de pratiques agroécologiques risque de limiter les futurs efforts d'adaptation à des réformes de gouvernance plutôt qu'à une résilience basée sur les écosystèmes.

L'inclusion sociale et la diversification sont importantes, mais l'intégration écologique reste limitée.

3. Projet sur l'agriculture et la sécurité alimentaire [Gambie]

Financement: subvention de 16 millions de dollars américains du Fonds africain de développement (FAD) via le Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP), complétée par la suite par 12 millions de dollars américains (2022) et 16,08 millions de dollars américains (2024)

Responsable de la mise en œuvre: Ministère de l'agriculture, gouvernement de la Gambie

Score ACT : 10/26 (faible à modéré)

Score de risque : non spécifié

Aperçu du projet: Lancé en 2021, le projet pour l'agriculture et la sécurité alimentaire en Gambie vise à améliorer la production, la nutrition et la résilience dans cinq régions caractérisées par un niveau élevé de pauvreté et d'insécurité alimentaire : Central River, Upper River, North Bank, Lower River et West Coast. Financé par plusieurs tranches de subventions du GAFSP dans le cadre du Fonds africain de développement, le projet cible les petits exploitants agricoles, en particulier les femmes et les jeunes, dans des zones à fort potentiel de production mais à vulnérabilité persistante.

Activités et résultats: Le projet soutient la culture de denrées locales résistantes au climat, notamment les arachides, le maïs, le millet, le niébé, le findi et le riz. Les investissements comprennent la distribution d'intrants, des services de conseil technique, des écoles pratiques d'agriculture et l'expansion de programmes sensibles à la nutrition. Les résultats rapportés montrent une augmentation des rendements du riz (2,0 → 2,5 t/ha) et du maïs (1,8 → 2,0 t/ha), ainsi qu'une augmentation de la couverture de l'alimentation scolaire à base de produits locaux, qui est passée de 131 900 à 203 900 élèves, dont la moitié sont des filles. Le projet a également distribué des compléments vermifuges et renforcé la production de légumes, de volaille et d'œufs. D'ici 2024, il vise à toucher 18 000 agriculteurs (52 % de femmes, 50 % de jeunes) et à générer environ 750 000 dollars US de revenus agricoles (AfDB, 2024a).

Performance agroécologique: avec un score ACT de 13/26, le projet affiche une adéquation agroécologique modérée. Il obtient de bons résultats en matière d'inclusion, de chaînes de valeur sensibles à la nutrition, de chaînes d'approvisionnement courtes et d'apprentissage participatif par le biais des écoles pratiques d'agriculture. La promotion de multiples cultures locales et l'accent mis explicitement sur la souveraineté alimentaire et les valeurs sociales s'alignent sur les principes agroécologiques de diversité et de bien-être communautaire.

Cependant, l'intégration écologique est restée superficielle. La diversification a été soutenue, mais les gains de production ont continué à dépendre des intrants synthétiques, sans stratégie documentée pour la réduction des intrants, la gestion biologique des sols ou l'amélioration de la biodiversité. L'engagement des agriculteurs s'est concentré sur l'adoption plutôt que sur la co-crédation, et les indicateurs de suivi écologique étaient absents. Le programme reflète donc une approche hybride, favorisant les aliments locaux et l'équité tout en restant ancré dans des cadres de productivité axés sur les intrants.

Risques: La dépendance continue à l'égard des intrants externes accroît la vulnérabilité à la volatilité des prix des engrais et menace la santé des sols à long terme. L'attention limitée accordée à la biodiversité, au cycle des nutriments ou à la gouvernance des ressources réduit la résilience face à la variabilité climatique. Sans une conception écologique plus approfondie, il pourrait être difficile de maintenir les gains de productivité.

Conclusion: le projet renforce les systèmes alimentaires locaux, la nutrition et l'inclusion sociale, mais sa transformation écologique reste partielle et nécessite à l'avenir l'intégration de la santé des sols, de la biodiversité et des pratiques de durabilité menées par les agriculteurs.

4. Projet de développement de l'agriculture paysanne et de sécurité alimentaire (SADFONS) [Libéria]

Financement: 19,08 millions de dollars (Fonds africain de développement + Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire + gouvernement du Libéria)

Responsable de la mise en œuvre: Ministère de l'agriculture, gouvernement du Libéria

Score ACT : 14/26 (modéré)

Note de risque: B - Modéré, localisé, gérable (évaluation des risques environnementaux et sociaux)

Aperçu du projet : SADFONS est une initiative nationale en matière de sécurité alimentaire visant à accroître la productivité des petits exploitants, à améliorer leurs revenus et à renforcer les résultats nutritionnels dans quatre comtés du Libéria. Soutenu par un financement mixte du Fonds africain de développement et du Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire, le projet vise à renforcer les moyens de subsistance ruraux dans les zones caractérisées par une pauvreté et une insécurité alimentaire élevées. Il combine le développement de la chaîne de valeur et le renforcement institutionnel, notamment un soutien ciblé au ministère de l'Agriculture afin d'améliorer la prestation de services à long terme.

Activités et résultats: Le projet a mis en place un système semencier intégré (production de semences de sélection, de base et certifiées) couvrant environ 7 000 hectares. Il a également financé six nouvelles installations de transformation et de regroupement pour le riz et le manioc, élargi les services de formation et de vulgarisation, et investi dans l'amélioration du stockage et des activités post-récolte. Ces activités ont été associées à des interventions nutritionnelles et à un soutien ciblé aux ménages vulnérables. Le SADFONS a mis particulièrement l'accent sur l'inclusion, en cherchant à élargir l'accès au marché et les possibilités de production pour les femmes et les jeunes, tout en renforçant le rôle des groupes d'agriculteurs et des organisations locales

Performance agroécologique : Sur le plan agroécologique, le SADFONS affiche des performances moyennes. Ses points forts résident dans l'inclusion sociale, l'engagement communautaire et l'intégration de la nutrition dans la production. Cependant, la dimension écologique reste faible. Le projet repose fortement sur des intrants externes et des modèles d'intensification des rendements, et la

L'équité sociale et la connectivité sont fortes, mais le suivi écologique est absent.

documentation fournit peu de preuves de la régénération de la santé des sols, de la protection de la biodiversité ou de l'expérimentation menée par les agriculteurs. Aucun indicateur de suivi écologique – tel que la matière organique du sol, le contrôle de l'érosion ou l'agrobiodiversité – n'a été intégré dans la conception du projet, ce qui rend son impact écologique à long terme largement impossible à mesurer.

Risques: plusieurs risques ressortent clairement de la documentation du projet. La dépendance vis-à-vis des intrants pourrait exposer les agriculteurs à de futures augmentations de coûts et nuire à la fertilité des sols à long terme. L'absence de suivi écologique crée une incertitude quant à la dégradation des terres ou à la perte de biodiversité dans les zones de production intensifiée. Les garanties en matière de gouvernance des terres et des ressources ne sont pas clairement définies, ce qui soulève des inquiétudes quant à l'accès équitable aux systèmes semenciers, aux installations post-récolte et aux sites d'irrigation. Les fragilités institutionnelles, en particulier dans les services de vulgarisation, font peser des risques supplémentaires sur la pérennité des acquis une fois que l'aide extérieure aura diminué. Bien que classé dans la catégorie « B » des risques environnementaux et sociaux, ce qui signifie que les risques devraient être gérables, ces lacunes documentées affectent néanmoins la résilience du projet.

Conclusion: le projet SADFONS apporte des avancées importantes en matière de sécurité alimentaire et d'inclusion rurale, mais sans garanties écologiques plus solides et sans réduction de la dépendance aux intrants, ses avantages pourraient s'avérer moins durables que prévu.

5. Développement d'une chaîne de valeur du blé résiliente au climat (CREW) [Éthiopie]

Financement: 94 millions de dollars (54 millions de dollars de subvention du FAD ; 20 millions de dollars des Pays-Bas ; 10 millions de dollars de l'OCP-Afrique ; 10 millions de dollars du gouvernement éthiopien ; 0,3 million de dollars du Global Center on Adaptation)

Responsable de la mise en œuvre: Ministère de l'agriculture, gouvernement éthiopien, en partenariat avec la BAD, les Pays-Bas, OCP-Africa et le GCA

Score ACT: 12/26 (modéré)

Note de risque: B - Risque environnemental et social modéré et gérable

Présentation du projet : Lancé en mai 2024, le CREW est l'un des plus importants investissements agricoles de la BAD en Éthiopie. Il vise à faire passer le pays du statut d'importateur net de blé à celui de producteur autosuffisant et d'exportateur potentiel. Le programme cible 500 000 petits exploitants agricoles dans les régions d'Afar, d'Amhara, d'Oromia et de Somali et devrait bénéficier à près de 2,3 millions de personnes, dont la moitié sont des femmes. La mise en œuvre est dirigée par le ministère de l'Agriculture avec le soutien de la BAD, des Pays-Bas, d'OCP-Africa et du Global Center on Adaptation.

Activités et résultats : Le CREW se concentre sur le déploiement de variétés de blé résistantes à la chaleur et l'extension de la culture irriguée du blé dans les zones de plaine. Il fournit également des conseils climatiques et des formations aux agriculteurs sur la production durable. Les investissements dans les infrastructures comprennent la réhabilitation et la construction de systèmes d'irrigation, le renforcement des installations post-récolte et des marchés, et le soutien à la mécanisation. Les gains de productivité de trois à quatre tonnes par hectare devraient permettre de produire 1,62 million de tonnes de blé supplémentaires, contribuant ainsi à améliorer la sécurité alimentaire, la stabilité des revenus et la résilience des communautés sujettes à la sécheresse (AfDB, 2024c).

Performance agroécologique : avec un score ACT de 12/26, le CREW démontre une adéquation modérée avec les principes agroécologiques. Ses points forts résident dans la cohérence des politiques, l'inclusion des femmes et le renforcement de la résilience grâce à des systèmes semenciers adaptés au climat et au développement de l'irrigation. Cependant, la profondeur des pratiques écologiques est limitée. L'accent mis par le projet sur l'expansion d'un système de culture unique du blé s'aligne davantage sur l'intensification conventionnelle que sur une refonte écologique diversifiée. Les références documentées à la santé des sols, à l'amélioration de la matière organique, à la lutte contre l'érosion ou à la co-création participative ne sont pas assorties d'indicateurs mesurables, et la conservation de la biodiversité au-delà du blé n'est pas clairement articulée.

Risques: Classé B, le projet CREW présente des risques environnementaux et sociaux modérés mais gérables. L'expansion d'un système de monoculture de blé pourrait réduire la biodiversité agricole et renforcer la dépendance aux engrais et aux semences certifiées. Le suivi écologique limité crée une incertitude quant aux impacts sur les sols et l'eau, tandis que l'intensification de l'irrigation pourrait exercer une pression sur les ressources en eau dans les environnements fragiles des basses terres.

CREW renforce la productivité du blé et la résilience climatique, mais son modèle monoculturel et à forte intensité d'intrants limite son potentiel de transition écologique plus profonde.

Conclusion: CREW renforce la productivité du blé et la résilience au climat, mais son modèle monoculture et à forte intensité d'intrants limite son potentiel de transition écologique plus profonde.

6. Programme d'autonomisation de l'agriculture durable (PAASIFEJ) - Maroc

Financement: prêt souverain de 100 millions d'euros (environ 116,4 millions de dollars américains) de la Banque africaine de développement

Responsable de la mise en œuvre: Ministère de l'Agriculture, gouvernement du Maroc, avec le soutien du bureau national de la BAD

Score ACT: 10/26 (modéré)

Score de risque: non spécifié dans la documentation disponible

Aperçu du projet: approuvé en juillet 2025, le PAASIFEJ soutient la stratégie « Génération verte 2020-2030 » du Maroc et les programmes nationaux sur l'agriculture solidaire et l'entrepreneuriat des jeunes. Mis en œuvre par le ministère de l'Agriculture avec le soutien de la BAD, le programme vise à renforcer la sécurité alimentaire, à améliorer la résilience climatique des petits exploitants agricoles et à élargir les opportunités économiques pour les femmes et les jeunes.

Activités et résultats: Le financement soutient de nouvelles infrastructures de production et de services agricoles, l'extension de l'irrigation dans les zones touchées par la sécheresse et la promotion de pratiques « intelligentes face au climat ». Le programme renforce également l'intégration de la chaîne de valeur et l'accès au marché afin d'aider les femmes et les jeunes entrepreneurs à participer à des activités rurales plus rentables. Son objectif principal est de connecter les groupes marginalisés aux marchés agroalimentaires à plus forte valeur ajoutée et de construire un secteur plus résilient et plus inclusif (BAfD, 2025c).

Performance agroécologique: Le score ACT de 10/26 attribué au PAASIFEJ reflète un alignement modéré. Les dimensions les plus fortes sont la cohérence des politiques, l'inclusion des genres et la participation, ce qui correspond à l'accent mis sur l'équité sociale et la résilience climatique. Cependant, la transformation écologique est limitée. Le programme ne décrit pas les pratiques agroécologiques telles que les cultures intercalaires, les rotations, la gestion biologique des sols ou la conservation de la biodiversité, et ne comprend pas non plus d'indicateurs de santé des sols ou de mécanismes de co-création participative. Son approche reste principalement infrastructurelle et institutionnelle plutôt qu'écologique.

Risques: La documentation ne fournit aucune évaluation formelle des risques. L'absence de surveillance écologique ou d'indicateurs de santé des sols limite la visibilité sur les impacts environnementaux à long terme, en particulier dans les régions sujettes à la sécheresse où l'expansion de l'irrigation peut accroître la pression sur les ressources en eau. Sans mesures de protection écologiques définies, les résultats en matière de durabilité restent incertains.

Conclusion: PAASIFEJ favorise l'inclusion et la résilience climatique, mais sa portée écologique limitée restreint sa contribution à une transition agroécologique transformatrice.

PAASIFEJ
favorise
l'inclusion et la
résilience
climatique, mais
sa portée
écologique
limitée restreint
sa contribution à
une transition
agroécologique
transformatrice

7. Programme des zones spéciales de transformation agro-industrielle (SAPZ) [Nigéria]

Financement: programme mixte de 2,2 milliards de dollars (environ 1 milliard de dollars de la BAD ; cofinancé par la Banque islamique de développement, le FIDA, le Fonds « Africa Growing Together », le Fonds vert pour le climat et le gouvernement nigérian)

Responsable de la mise en œuvre: gouvernement du Nigeria, en coordination avec la BAD et des partenaires multidonateurs

Score ACT: 9/26 (faible)

Note de risque: non spécifiée

Présentation du projet: Lancé en 2021 dans le cadre de la stratégie Feed Africa de la BAD, le programme SAPZ est l'une des plus grandes initiatives de transformation agricole de la Banque. Opérant dans sept États et dans le territoire de la capitale fédérale, il vise à créer des pôles agro-industriels intégrés reliant la production, la transformation et les marchés, tout en réduisant les pertes après récolte et en créant jusqu'à 500 000 emplois, dont 30 % sont destinés à l'adaptation au changement climatique (GCA, 2025).

Activités et résultats: Le programme finance des infrastructures majeures, des systèmes de production et des réformes institutionnelles. Les allocations comprennent 298,8 millions de dollars pour les infrastructures et la gestion des pôles, 193,3 millions de dollars pour la production et la productivité, 9,17 millions de dollars pour le soutien politique et institutionnel et 37,94 millions de dollars pour la gestion du programme (Tsigas et al., 2025). Le modèle SAPZ se concentre sur la création de « zones vertes » industrielles où les entreprises agroalimentaires peuvent se regrouper et établir des liens directs avec les agriculteurs. Malgré des retards initiaux liés à des problèmes de coordination et à des goulets d'étranglement infrastructurels, la BAD et ses partenaires décrivent le programme comme un modèle évolutif de transformation agro-industrielle utilisant des partenariats public-privé et des mécanismes de gestion adaptative.

Performance agroécologique: le score ACT de 9/26 attribué au SAPZ reflète un faible alignement agroécologique. Bien que la documentation fasse référence à des pratiques intelligentes face au climat, le modèle repose essentiellement sur la mécanisation à grande échelle, les chaînes de valeur monoculturelles et la transformation industrielle. Aucune preuve n'est présentée concernant des stratégies de réduction des intrants, la régénération de la santé des sols, la conservation de la biodiversité ou la co-crédation menée par les agriculteurs. Le programme reflète l'intensification de type « révolution verte », privilégiant l'efficacité des intrants élevés plutôt que la résilience écologique.

Risques: L'absence d'indicateurs écologiques soulève des inquiétudes concernant la conversion des terres, la dégradation des sols, la surexploitation de l'eau et la pollution, en particulier lorsque l'application des mesures de sauvegarde est faible. Les risques sociaux comprennent l'exclusion potentielle des petits exploitants incapables de répondre aux exigences des pôles industriels et l'intensification des pressions sur la gouvernance des terres et des ressources à mesure que les chaînes de valeur se consolident.

La transformation agro-industrielle et les chaînes de valeur orientées vers l'exportation sont les moteurs du projet, tandis que les mesures de protection écologique restent faibles.

Les petits exploitants fonctionnent principalement comme fournisseurs sous contrat au sein d'un modèle verticalement intégré qui favorise la monoculture du soja et la dépendance aux intrants de synthèse.

Conclusion: Le SAPZ accélère le développement agro-industriel à grande échelle, mais son modèle mécanisé à forte intensité d'intrants manque de garanties écologiques et risque d'aggraver la marginalisation des petits exploitants.

8. Projet d'amélioration de la chaîne de valeur du groupe commercial d'exportation (ETG) (Afrique australe : Zambie et Malawi)

Financement: prêt de 60 millions de dollars américains accordé par la BAD au secteur privé, cofinancé par l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) dans le cadre de son programme de financement des investissements du secteur privé

Responsable de la mise en œuvre: Export Trading Group (ETG)

Score ACT: 8/26 (faible)

Note de risque: non spécifiée

Présentation du projet : approuvé en mars 2021, le projet de renforcement de la chaîne de valeur de l'ETG soutient l'expansion de la transformation agricole et l'intégration de la chaîne de valeur régionale en Zambie et au Malawi. Cet investissement s'inscrit dans le cadre d'une initiative plus large de renforcement de la chaîne de valeur agricole en Afrique australe, qui vise à renforcer la sécurité alimentaire et à accroître la participation des petits exploitants aux marchés des produits de base à forte valeur ajoutée. L'ETG, une importante entreprise agroalimentaire régionale, dirige la mise en œuvre du projet.

Activités et résultats: Le financement a permis de soutenir la construction et l'exploitation d'usines de transformation spécialisées dans le soja, l'expansion des infrastructures d'entreposage et le renforcement des chaînes d'approvisionnement régionales d'ETG. ETG s'approvisionnait principalement en matières premières auprès de petits exploitants agricoles, leur offrant des intrants, des garanties d'achat et des services de conseil technique. Les produits transformés, notamment la farine de soja, les huiles alimentaires et les aliments enrichis, étaient destinés aux marchés d'Afrique australe, l'investissement étant présenté comme un moyen de stimuler les revenus ruraux et de moderniser les systèmes agro-industriels (JICA, 2021).

Performance agroécologique: le score ACT de 8/26 attribué à ETG reflète une faible adéquation agroécologique. Le programme renforce la connectivité et l'accès au marché, mais il est fondamentalement axé sur les produits de base et nécessite beaucoup d'intrants. Il donne la priorité à l'efficacité de la production et à la compétitivité des exportations, sans aucune preuve de pratiques de régénération des sols, de conservation de la biodiversité, de recyclage des nutriments ou de co-création menée par les agriculteurs. Les petits exploitants agissent principalement en tant que fournisseurs sous contrat dans le cadre d'un modèle verticalement intégré qui favorise la monoculture du soja et la dépendance aux intrants synthétiques.

Risques: La documentation du projet ne mentionne aucune mesure de protection écologique, ce qui soulève des inquiétudes quant à la dégradation des sols, la contamination de l'eau due à l'utilisation de produits agrochimiques et la perte de

biodiversité agricole. Le modèle d'agriculture contractuelle expose les agriculteurs à la volatilité du marché et au risque d'exclusion s'ils ne peuvent pas répondre aux exigences de qualité ou de volume. La dépendance à l'égard des intrants externes et des chaînes d'approvisionnement axées sur les entreprises peut également accroître la dépendance à l'égard des capitaux et des technologies externes, ce qui nuit à la résilience à long terme.

Conclusion: Le projet ETG élargit la capacité de transformation et les liens avec le marché, mais son modèle basé sur la monoculture et les intrants intensifs manque de garanties écologiques et augmente les risques pour les petits exploitants et les environnements locaux.

La transformation agro-industrielle et les chaînes de valeur orientées vers l'exportation sont les moteurs du projet, tandis que les mesures de protection écologique restent faibles.

9. Prêt lié à la durabilité de la chaîne de valeur ETG (Afrique - 14 pays)

Financement: prêt de 75 millions de dollars US lié à la durabilité de la BAD (65 millions de dollars US de capital de la BAD + 10 millions de dollars US du mécanisme de financement catalytique agroalimentaire, capitalisé par Affaires mondiales Canada) ; suivi d'un prêt syndiqué de 394 millions de dollars US lié à la durabilité, arrangé par FMO et TDB avec DEG (KfW), FinDev Canada, le Fonds OPEP, Proparco et ILX.

Responsable de la mise en œuvre: Export Trading Group (ETG)

Score ACT: 12/26 (modéré)

Note de risque: non spécifiée

Aperçu du projet: Approuvé en octobre 2024, le prêt lié à la durabilité (SLL) de 75 millions de dollars américains accordé par la BAD soutient les activités d'ETG dans 14 pays africains, notamment en Afrique occidentale, orientale et australe. Le programme finance la modernisation des installations de transformation, d'emballage et de stockage d'ETG, l'expansion des réseaux de distribution régionaux et le fonds de roulement pour l'approvisionnement en intrants et l'achat de récoltes. Le prêt introduit une structure basée sur la performance qui lie les incitations financières à des objectifs environnementaux et sociaux. Le SLL lie les marges d'intérêt à la performance en matière de décarbonisation, de reboisement et de déforestation zéro, d'inclusion des femmes et de services de vulgarisation agricole.

Activités et résultats: ETG s'est engagée à impliquer 600 000 petits exploitants agricoles d'ici 2027, dont au moins 25 % de femmes, et à dispenser des formations sur les pratiques agricoles durables (TechAfrica, 2024). En novembre 2024, le mécanisme de la BAD a été suivi d'un prêt syndiqué plus important de 394 millions de dollars américains lié à la durabilité, arrangé par la FMO et la TDB avec plusieurs partenaires financiers du développement. Ce montage financier soutient le fonds de roulement et l'expansion de la chaîne de valeur d'ETG à travers l'Afrique, en liant à nouveau les évaluations ESG annuelles à des indicateurs clés de performance (KPI) sur la déforestation, le reboisement, la participation des femmes, l'inclusion des petits exploitants et la réduction des gaz à effet de serre.

Performance agroécologique: avec un score ACT de 12/26, le prêt affiche une performance modérée, principalement due à une forte connectivité, à l'alignement institutionnel et à l'intégration du marché. La structure SLL intègre les engagements des entreprises en matière de durabilité et élargit l'inclusion des petits exploitants dans les chaînes de valeur régionales. Cependant, la profondeur écologique de l'intervention reste limitée. Il n'existe aucune documentation sur les pratiques agroécologiques concrètes (telles que les cultures intercalaires, l'agroforesterie, la régénération de la fertilité des sols, le recyclage des matières organiques ou les stratégies de réduction des intrants) au sein des chaînes d'approvisionnement d'ETG. La conception « liée à la durabilité » met l'accent sur le reporting et la conformité au niveau de l'entreprise, plutôt que sur la transformation des systèmes de production sur le terrain.

Risques: L'absence de stratégies écologiques au niveau des exploitations agricoles crée une incertitude quant aux résultats environnementaux. Sans plans clairs de réduction des engrais ou des pesticides, sans indicateurs de santé des sols ou de biodiversité, ni mécanismes de co-crédation avec les agriculteurs, les indicateurs clés de performance en matière de durabilité risquent de rester procéduraux plutôt que transformateurs. Les petits exploitants agricoles fournisseurs peuvent également être exposés à des pressions en matière de conformité et à la volatilité du marché sans bénéficier d'un soutien correspondant en matière de résilience écologique.

Conclusion: Le SLL renforce la responsabilité ESG et l'intégration de la chaîne de valeur dans 14 pays, mais offre peu de preuves d'une transition écologique au niveau des exploitations agricoles ou d'une réduction de la dépendance aux intrants au sein des chaînes d'approvisionnement d'ETG.

Les investissements des entreprises dans l'élevage et la transformation renforcent la dépendance aux terres et aux aliments pour animaux plutôt que la diversification des systèmes agricoles.

10. Projet d'expansion de Zambeef et de soutien aux petits exploitants [Zambie]

Financement: garantie de partage des risques en monnaie locale de 32 millions de dollars US de la BAD soutenant le plan d'expansion de 100 millions de dollars US de Zambeef ; la garantie couvre un prêt de 25 millions de dollars US de la Stanbic Bank Zambia + 7 millions de dollars US d'intérêts/frais

Responsable de la mise en œuvre: Zambeef Products Plc

Score ACT: 11/26 (modéré)

Score de risque: non spécifié

Aperçu du projet: approuvée en 2023, la garantie de partage des risques de la BAD permet à Zambeef d'accéder à un financement à long terme en monnaie locale pour son programme d'expansion quinquennal de 100 millions de dollars. En absorbant une partie du risque lié aux prêts commerciaux, la Banque vise à catalyser les investissements privés dans l'agroalimentaire tout en réduisant l'exposition de Zambeef à la volatilité des taux de change. Le projet vise à développer les activités agricoles et d'élevage de l'entreprise tout en intégrant des dizaines de milliers de petits exploitants agricoles dans ses chaînes d'approvisionnement.

Activités et résultats: La garantie a soutenu l'expansion des chaînes de valeur verticalement intégrées de Zambeef, notamment la culture céréalière, la meunerie, la transformation de la farine, la production de viande et de produits laitiers, et la distribution au détail. Zambeef vise à doubler sa capacité de production et à intégrer environ 86 000 petits exploitants et producteurs sous contrat en s'approvisionnant directement auprès des communautés rurales en maïs, bétail et autres matières premières (FMO, 2024). Les résultats attendus comprennent une augmentation de l'approvisionnement alimentaire national et régional, la création d'emplois, le renforcement des liens entre les agriculteurs et les marchés, et l'alignement sur le programme de la BAD en faveur d'une agriculture industrialisée et d'une sécurité alimentaire menée par le secteur privé (Zambeef, 2023).

Performance agroécologique: avec un score ACT de 11/26, le projet affiche un alignement modéré, principalement en raison de ses atouts en matière d'intégration des marchés, d'inclusion et de respect de certaines normes environnementales et sociales, notamment la biosécurité, l'efficacité énergétique et les initiatives de réduction des gaz à effet de serre. L'amélioration des infrastructures de mouture, de transformation et de la chaîne du froid renforce la connectivité des agriculteurs et la compétitivité régionale.

Toutefois, l'alignement agroécologique plus profond est limité. Le modèle de Zambeef repose sur une production monoculture intensive de maïs, de soja et de blé, ainsi que sur des exploitations d'élevage à grande échelle dépendantes des aliments industriels pour animaux et de la mécanisation. La documentation du projet ne fournit aucune preuve de stratégies de réduction des intrants, de régénération de la fertilité des sols, de conservation de la biodiversité ou de co-création participative avec les agriculteurs.

Risques: Les risques écologiques comprennent la dépendance continue aux engrais et pesticides synthétiques, la dégradation potentielle des sols et la surutilisation d'antibiotiques dans les parcs d'engraissement. L'expansion à grande échelle de l'élevage et de la monoculture peut également accroître les pressions sur l'eau et les terres. Les risques sociaux sont liés aux défis de la gouvernance des terres et des ressources et à la possibilité que les petits exploitants soient exclus ou deviennent dépendants s'ils ne parviennent pas à respecter les normes d'approvisionnement fixées par l'entreprise.

Conclusion: La garantie Zambeef élargit les chaînes de valeur industrielles de l'agriculture et de l'élevage et l'accès au marché des petits exploitants, mais son modèle basé sur la monoculture et les intrants intensifs offre une transformation écologique limitée et comporte des risques environnementaux et sociaux notables.

La transformation agro-industrielle et les chaînes de valeur orientées vers l'exportation sont les moteurs du projet, tandis que les mesures de protection écologique restent faibles.

11. TAAT Phase I (Feed Africa) (Afrique - 34 pays)

Financement: subvention de 40 millions de dollars US du Fonds africain de développement (FAD)

Responsable de la mise en œuvre: Institut international d'agriculture tropicale (IITA), en collaboration avec les centres du CGIAR et les instituts de recherche nationaux

Score ACT: 0/26 (très faible)

Score de risque: non spécifié

Présentation du projet: Lancé dans le cadre de l'initiative Feed Africa de la BAD, le programme Technologies for African Agricultural Transformation (TAAT) Phase I visait à accélérer la modernisation agricole dans 34 pays africains. Dirigé par l'IITA avec plusieurs partenaires du CGIAR, le programme TAAT visait à diffuser rapidement des innovations agricoles dans neuf chaînes de valeur de produits de base (maïs, riz, manioc, blé, sorgho, millet, haricots, patate douce et bétail), avec le soutien de pactes facilitateurs sur la fertilité des sols, la gestion de l'eau et la réforme des politiques (AfDB, 2020b).

Activités et résultats: Le financement a été orienté vers le développement à grande échelle de ce que la BAD a qualifié de « technologies résilientes au climat », notamment des semences améliorées, l'optimisation des engrais, la mécanisation et des outils de conseil numériques. La mise en œuvre s'est appuyée sur des parcelles de démonstration, des plateformes d'innovation et des systèmes semenciers régionaux conçus pour « la diffusion de technologies à grande échelle » (IFDC, 2020). En 2024, le TAAT a déclaré avoir touché plus de 13 millions de ménages agricoles et contribué à une production alimentaire annuelle supplémentaire estimée à 12 millions de tonnes dans les pays participants (Foy et al., 2024).

Performance agroécologique: la phase I du TAAT a obtenu un score de 0/26 à l'ACT, ce qui reflète un alignement agroécologique très faible. Le programme était axé sur la maximisation des rendements et des ensembles d'intrants uniformes, caractéristiques de l'intensification de la révolution verte. Il n'y avait aucune preuve de promotion de la conservation de la biodiversité, de la régénération des sols, du recyclage des nutriments ou de la co-création menée par les agriculteurs. Les petits exploitants ont été traités principalement comme des adoptants de technologies plutôt que comme des partenaires dans la conception de solutions, ce qui contredit les principes agroécologiques de diversité, de circularité et de co-création de connaissances. L'approche du TAAT a renforcé la dépendance à l'égard des intrants externes, des systèmes de semences certifiées et des technologies standardisées.

Risques: Si le programme a stimulé la production à court terme, les risques écologiques et sociaux à long terme sont considérables. La forte dépendance à l'égard des engrais, des produits agrochimiques et de la monoculture accroît la vulnérabilité aux fluctuations des prix des matières premières, aux infestations de ravageurs et aux chocs climatiques. Les modèles de culture uniformes réduisent la diversité génétique et compromettent la résilience des écosystèmes. L'absence de mécanismes permettant d'intégrer les connaissances autochtones, de diversifier les systèmes de production ou de réduire la dépendance vis-à-vis des intrants externes témoigne d'un modèle de modernisation agricole susceptible d'exacerber la dégradation de l'environnement et les inégalités sociales.

Conclusion: La phase I du TAAT a permis d'importants gains de productivité à grande échelle, mais son modèle descendant et à forte intensité d'intrants est fondamentalement incompatible avec la transformation agroécologique et comporte des risques écologiques et sociaux considérables à long terme.

12. Phase II du TAAT: programme d'expansion du TAAT

Financement: subvention de 27,41 millions de dollars américains de la BAD (via le Mécanisme de soutien à la transition et le Fonds africain de développement), dont 5 millions d'euros provenant de l'Allemagne par le biais du guichet des contributions des donateurs du MST

Responsable de la mise en œuvre: Institut international d'agriculture tropicale (IITA), en collaboration avec les centres du CGIAR et les instituts de recherche nationaux

Score ACT: 8/26 (faible)

Note de risque: non spécifiée

Aperçu du projet: Approuvée en juillet 2022, la phase II du TAAT s'appuie sur l'investissement initial de 40 millions de dollars de la phase I pour étendre les systèmes de diffusion des technologies à travers l'Afrique, avec l'ambition déclarée d'atteindre plus de 40 millions de petits exploitants agricoles. Le programme cible les États fragiles et à faible revenu et se positionne comme un effort majeur de mise à l'échelle dans le cadre de l'initiative Feed Africa de la BAD. La mise en œuvre continue d'être dirigée par l'IITA et les partenaires du CGIAR.

Activités et résultats: Le financement de la phase II vise à élargir l'accès à ce que la BAD appelle les « technologies agricoles intelligentes face au climat », notamment des variétés de cultures améliorées, des ensembles d'intrants, des services de vulgarisation numériques et des plateformes de formation des agriculteurs. Le programme renforce les partenariats avec le secteur privé et développe des plateformes d'innovation conçues pour accélérer la diffusion des technologies agricoles dans les principales chaînes de valeur (Ojoko, 2025). Son objectif opérationnel reste la fourniture rapide de technologies standardisées plutôt que l'adaptation localisée.

Performance agroécologique: La phase II du TAAT a obtenu une note de 8/26 à l'ACT, ce qui indique un faible alignement agroécologique. Bien qu'il affiche des améliorations modestes par rapport à la phase I, notamment en matière d'inclusion des genres, de diversité alimentaire et de promotion de variétés de semences adaptées au climat, le programme continue de donner la priorité à la diffusion de technologies à forte intensité d'intrants. Les gains en matière de biodiversité se limitent à la diversification variétale au sein d'un petit ensemble de cultures de base. La santé des sols est principalement envisagée sous l'angle de la productivité plutôt que de la régénération écologique, et le programme n'intègre pas de stratégies significatives de conservation de la biodiversité ou de recyclage des nutriments.

La phase II du TAAT a élargi la portée du programme et introduit des améliorations sociales progressives, mais a continué à privilégier la diffusion des technologies plutôt que la transformation agroécologique systémique.

Le transfert de connaissances reste largement descendant : les agriculteurs sont considérés comme des bénéficiaires de technologies prédéfinies plutôt que comme des co-créeurs de pratiques écologiques adaptées au contexte local. Aucune preuve n'est fournie concernant des stratégies de réduction des intrants, des cadres de surveillance de la santé des sols ou des mécanismes de gouvernance participative au-delà des programmes d'inclusion ciblés.

Risques: L'accent mis par le programme sur des ensembles d'intrants standardisés renforce la dépendance à l'égard des engrais, des produits chimiques et des semences certifiées externes, ce qui accroît la vulnérabilité aux chocs du marché et aux risques climatiques. L'absence de mécanismes de surveillance écologique ou de co-création limite la capacité d'adaptation et augmente le risque d'appauvrissement des sols en nutriments et de réduction de la biodiversité agricole. La généralisation de modèles de production uniformes dans des paysages fragiles peut exacerber la dégradation de l'environnement à long terme.

Conclusion: La phase II du TAAT a introduit des améliorations sociales progressives et élargi la portée du programme. Cependant, elle a continué à promouvoir un paradigme de modernisation qui privilégie l'efficacité et la diffusion des technologies plutôt que la transformation agroécologique systémique.

13. Projet de production de blé d'urgence (SEWPP) [Soudan]

Financement: 73,8 millions de dollars US de subvention de la BAD pour la réponse à la crise

Responsable de la mise en œuvre: Programme alimentaire mondial des Nations unies (PAM)

Score ACT: 10/26 (faible à modéré)

Note de risque: non spécifiée (PVMP appliqué)

Présentation du projet: Lancé dans le contexte de l'escalade du conflit au Soudan, le SEWPP est une intervention d'urgence de 73,8 millions de dollars US destinée à prévenir l'effondrement des systèmes alimentaires nationaux perturbés par les pénuries d'importations et les pertes agricoles liées au conflit. Mis en œuvre par le Programme alimentaire mondial des Nations unies avec le financement de la BAD, le projet s'appuie sur les initiatives antérieures du TAAT en matière de blé (2018-2021) et se concentre sur la stabilisation de la production de blé face à de graves pénuries nationales.

Activités et résultats: le SEWPP a distribué des semences de blé certifiées « résistantes au climat » et des engrais synthétiques à environ 170 000 petits exploitants agricoles dans les États de Gezira, Kassala, River Nile, White Nile et Northern (BAfD, 2023c). Le projet fait état de résultats très significatifs : la production nationale de blé a doublé en deux ans, atteignant 645 000 tonnes métriques, soit environ 22 % de la demande nationale, et a directement soutenu les personnes déplacées à l'intérieur du pays (PDI) et les ménages touchés par le conflit. D'autres interventions ont été menées, notamment la mise en place de systèmes de bons numériques, le renforcement des services de vulgarisation et l'apport d'un soutien en matière de machines de récolte. Afin d'atténuer les risques environnementaux et sanitaires, le SEWPP a intégré un plan de lutte contre les ravageurs et les vecteurs (PVMP) décrivant la rotation des cultures, la lutte biologique, le traitement des semences et l'utilisation réglementée des pesticides conformément à la législation soudanaise et aux mesures de sauvegarde de la BAD (PAM, 2024).

Performance agroécologique: le SEWPP a obtenu une note de 10/26 à l'ACT. Il a obtenu de bons résultats en matière d'équité et de connectivité grâce à une forte inclusion des femmes, à la numérisation de la distribution des intrants et à l'intégration des petits exploitants dans les systèmes de stockage et de transformation. Cependant, le projet est resté fermement axé sur l'intensification de la monoculture du blé et les gains de productivité grâce à des intrants synthétiques. Les principes agroécologiques, notamment la diversité, le recyclage, la santé des écosystèmes du sol et la co-création, étaient largement absents. La participation des agriculteurs s'est concentrée sur l'adoption de paquets d'intrants standardisés plutôt que sur l'élaboration de solutions adaptées au contexte local.

Risques: Bien que le PVMP introduise des mesures de protection concernant l'utilisation des pesticides, des risques écologiques plus larges persistent. Le modèle renforce la dépendance vis-à-vis des engrais, des pesticides et des semences certifiés externes, ce qui accroît la vulnérabilité aux chocs futurs sur les

Le SEWPP s'est révélé efficace en tant que mesure de stabilisation d'urgence, mais n'a pas réussi à ancrer la résilience agroécologique à long terme.

prix et aux perturbations de l'approvisionnement. L'absence de stratégies de fertilisation biologique des sols, d'amélioration de la biodiversité ou de voies de réduction des intrants augmente les risques de dégradation des sols et de réduction de la résilience à long terme. En tant qu'intervention monoculturelle déployée dans des contextes de conflit fragiles, le SEWPP risque également de renforcer les dépendances structurelles plutôt que de diversifier les moyens de subsistance.

Conclusion: le SEWPP s'est avéré efficace en tant que mesure de stabilisation d'urgence, mais n'a pas réussi à ancrer la résilience agroécologique à long terme. Il a permis d'obtenir des gains alimentaires à court terme au prix d'une dépendance structurelle et d'une fragilité écologique.

14. Projet de production alimentaire d'urgence (ZEFPP) [Zimbabwe]

Financement: subvention de 25 millions de dollars américains du Fonds africain de développement (FAD)

Responsable de la mise en œuvre: gouvernement du Zimbabwe, avec le soutien technique de la FAO

Score ACT: 12/26 (modéré)

Note de risque: non spécifiée

Présentation du projet: Lancé en 2022 dans le cadre du Mécanisme africain de production alimentaire d'urgence (AEFPF) de la BAD, le ZEFPP vise à stabiliser la production alimentaire et à renforcer la résilience des petits exploitants agricoles à l'échelle nationale. Mis en œuvre par le gouvernement du Zimbabwe avec le soutien de la FAO, le projet ciblait environ 180 000 petits exploitants agricoles entre 2022 et 2024, en mettant particulièrement l'accent sur la participation des femmes et des jeunes.

Activités et résultats: Le ZEFPP s'est concentré sur la distribution de semences certifiées et d'engrais synthétiques, complétée par un soutien à la vulgarisation, la formation des agriculteurs et des mesures visant à élargir l'accès aux intrants et au crédit. Le programme a également encouragé une diversification limitée grâce à la multiplication de la variété de tournesol Msasa, cultivée localement. Quatorze sites de multiplication ont été créés à Masvingo, Chisumbanje et Chiredzi, couvrant 120 hectares et impliquant 243 agriculteurs (45 % de femmes, 13,5 % de jeunes) (FAO, 2025). Des sessions de formation ont permis d'introduire des « pratiques intelligentes face au climat » et de renforcer la gestion du système semencier. Les évaluations de la FAO et de la BAD ont noté une évolution chez certains agriculteurs, qui sont passés d'une dépendance à une seule culture à une production plus diversifiée, ce qui a favorisé l'amélioration de la nutrition et de la résilience.

Performance agroécologique: avec un score ACT de 12/26, le ZEFPP affiche un alignement modéré. Il obtient de bons résultats en matière d'équité, de valeurs sociales et de connectivité grâce à ses objectifs d'inclusion des femmes et des jeunes, au renforcement des systèmes semenciers et à l'amélioration de l'accès à l'information et au financement agricoles. Ses avantages en termes de diversification, bien que limités, sont conformes aux principes agroécologiques liés à l'autonomisation, à la diversité et au renforcement des systèmes alimentaires locaux. Cependant, la profondeur écologique reste faible. Le projet est principalement axé sur les intrants, s'appuyant sur des semences hybrides et des engrais synthétiques, avec peu de preuves de stratégies de réduction des intrants, d'efforts de régénération des sols ou de conservation de la biodiversité au-delà de l'initiative Msasa sur le tournesol. La participation des agriculteurs se concentre sur l'adoption de technologies prescrites plutôt que sur la co-crédation de pratiques adaptées au contexte local, et le projet manque d'indicateurs de suivi écologique tels que la matière organique du sol ou le contrôle de l'érosion.

Le ZEFPP a permis des progrès en matière d'inclusion, de nutrition et de diversification modeste, mais sa conception intensive en intrants limite sa contribution à la résilience agroécologique à long terme.

Risques: Le recours continu à la production à base de semences hybrides et d'engrais augmente la vulnérabilité à la volatilité des prix des intrants et aux contraintes en matière de ressources. Les risques de dégradation des sols peuvent être exacerbés en l'absence de pratiques de gestion des nutriments organiques ou de contrôle de l'érosion. La diversification limitée et l'absence de suivi écologique réduisent la capacité du programme à s'adapter aux chocs environnementaux ou à suivre les résultats en matière de durabilité à long terme.

Conclusion: Le ZEFPP a permis des gains en matière d'inclusion, de nutrition et de diversification modeste, mais sa conception intensive en intrants limite sa contribution à la résilience agroécologique à long terme.

15. Programme de soutien au développement compétitif et résilient des céréales (PARC-Céréales) [Maroc]

Financement: 199 millions d'euros (193 millions de dollars) Prêt souverain de la BAD dans le cadre du Mécanisme africain d'urgence pour la production alimentaire (AEFPF)

Responsable de la mise en œuvre: Ministère de l'Agriculture, Maroc

Score ACT: 13/26 (modéré)

Note de risque : non spécifiée

Présentation du projet: approuvé en septembre 2022, le programme PARC-Céréales soutient la réponse du Maroc à la grave sécheresse, aux chocs mondiaux des prix des intrants et aux perturbations liées au conflit entre l'Ukraine et la Russie. Mis en œuvre par le ministère de l'Agriculture sous la forme d'un appui budgétaire sectoriel, le programme vise à stabiliser l'approvisionnement en céréales à court terme tout en renforçant la résilience sectorielle à long terme. Il s'inscrit dans le cadre de la stratégie « Génération verte 2020-2030 » du Maroc et des objectifs nationaux plus larges de réduction de la dépendance vis-à-vis des importations de céréales.

Activités et résultats: Le financement s'est concentré sur deux objectifs principaux : la sécurité alimentaire d'urgence et la réforme systémique du secteur. Les principales activités comprenaient la distribution de semences de blé et d'orge améliorées, la mise en œuvre de mesures d'adaptation au changement climatique dans les régions touchées par la sécheresse et l'investissement dans les systèmes de stockage, de logistique et de commercialisation. Le programme a également fait progresser les réformes de la gouvernance et des politiques visant à améliorer l'efficacité et à renforcer l'intégration de la chaîne de valeur. Les résultats attendus comprennent une augmentation de 50 % de la productivité céréalière, une réduction de 20 % des importations de céréales d'ici 2030 et une augmentation des revenus ruraux grâce à une participation accrue au marché (NAP, 2022).

Performance agroécologique: le PARC-Céréales a obtenu un score ACT modéré de 13/26. Il affiche de bons résultats en matière de soutien politique, de connectivité et d'inclusion sociale, notamment grâce à une meilleure gouvernance, à l'élargissement des opportunités pour les femmes et les jeunes et à l'alignement sur les stratégies nationales de résilience. Ces caractéristiques créent des conditions propices à l'adaptation au changement climatique et à la stabilité sectorielle.

Toutefois, le programme présente une intégration écologique limitée. La documentation ne fournit aucune preuve de pratiques agroécologiques telles que les cultures intercalaires, la régénération des sols, la gestion biologique de la fertilité, la conservation de la biodiversité ou la co-crétation participative. La résilience s'inscrit principalement dans le cadre de réformes économiques et

Fort en matière de gouvernance et de marchés, faible en matière de fondements agroécologiques

.

politiques plutôt que dans celui d'une adaptation au niveau des écosystèmes. Le recours à des variétés de semences améliorées et à l'intensification du marché reflète un modèle de modernisation conventionnel plutôt qu'une transition vers des systèmes agroécologiques diversifiés.

Risques: L'absence d'indicateurs de santé des sols, de suivi de la biodiversité ou de stratégies de réduction des intrants soulève des inquiétudes quant à la durabilité écologique de l'intensification céréalière. Sans mesures visant le recyclage des nutriments, la gestion de l'utilisation de l'eau ou la régénération des écosystèmes, le programme risque de renforcer la dépendance aux intrants et la vulnérabilité aux chocs climatiques et commerciaux futurs.

Conclusion: PARC-Céréales renforce la gouvernance et la résilience du marché dans le secteur céréalier marocain, mais ses fondements écologiques restent faibles, ce qui limite sa contribution à la transformation agroécologique à long terme.

16. Projet de développement intégré de la filière élevage (PDCVIE-BF) [Burkina Faso]

Financement: prêt souverain de 39,45 millions de dollars américains (Banque africaine de développement, 2023)

Responsable de la mise en œuvre: Ministère des Ressources animales, Gouvernement du Burkina Faso

Score ACT: 14/26 (modéré)

Note de risque: A - Élevé (Catégorie environnementale A / Mesures de protection climatique 1)

Présentation du projet: Le projet de développement intégré de la chaîne de valeur de l'élevage (PDCVIE-BF) est une initiative nationale visant à moderniser le secteur de l'élevage au Burkina Faso et à renforcer les économies rurales dans les régions agro-pastorales des Hauts-Bassins, des Cascades, de la Boucle du Mouhoun et du Sud-Ouest. Financé par un prêt souverain de 39,45 millions de dollars américains accordé par la Banque africaine de développement, le projet adopte une approche « écosystémique » de la chaîne de valeur qui relie les éleveurs, les coopératives, les transformateurs, les instituts de recherche et les organismes publics au sein d'un système unifié visant à augmenter la production et à améliorer l'accès au marché.

Activités et résultats: Les activités du projet visent à stimuler la productivité dans les secteurs de l'élevage bovin, des petits ruminants, des porcs et de la volaille ; à développer les infrastructures de transformation et de commercialisation grâce à de nouveaux abattoirs, à la logistique de la chaîne du froid et à des usines de transformation de la viande ; et à renforcer les capacités institutionnelles en matière de gouvernance et de coordination. Le projet encourage également l'expansion de la production de cultures fourragères, en particulier le maïs et le soja, en s'appuyant sur le modèle TAAT-Savannahs qui combine des ensembles d'intrants, la mécanisation et le soutien technique. Ensemble, ces interventions devraient permettre d'augmenter la production, de créer des emplois et d'améliorer la compétitivité de l'industrie nationale de l'élevage.

Performance agroécologique: Sur l'outil de la Coalition pour l'agroécologie, le PDCVIE-BF se situe dans la fourchette modérée. Ses points forts résident dans la participation, la connectivité institutionnelle et le potentiel de co-création entre divers acteurs. Il soutient également l'adaptation au climat dans les zones agro-pastorales vulnérables et offre des possibilités de diversification des revenus aux ménages ruraux. Cependant, l'intégration écologique est limitée. La conception ne comprend pas de stratégies de régénération des sols, de protection de la biodiversité, de pâturage tournant ou de réduction de l'utilisation d'intrants, et n'intègre aucun indicateur de suivi écologique.

Risques : comme il implique l'expansion des cultures fourragères, la production animale intensive et de nouvelles infrastructures de transformation, le projet est classé dans la catégorie environnementale A, ce qui indique un potentiel élevé d'impacts négatifs importants. Les risques documentés comprennent une pression accrue sur les terres due à la culture du maïs et du soja, la dégradation des sols et l'augmentation des charges d'engrais et de pesticides dans les systèmes d'alimentation animale, l'exclusion possible des éleveurs du pâturage et de l'accès

Le PDCVIE-BF améliore la coordination et l'accès au marché, mais les mesures de protection écologique restent faibles.

La résilience
pastorale
s'améliore,
mais la
faiblesse des
garanties
foncières et
écologiques
limite la
durabilité.

à l'eau, et les défis liés à la gestion des déchets associés aux abattoirs et aux installations de transformation. L'absence de suivi de la santé des sols ou de la biodiversité accroît encore l'incertitude quant à son empreinte écologique à long terme.

Conclusion: le PDCVIE-BF améliore la coordination et les débouchés commerciaux, mais sans garanties plus solides en matière de terres, d'eau et d'écologie, l'intensification de l'élevage pourrait aggraver les pressions environnementales et accroître la vulnérabilité des communautés.

17. Développement agropastoral, numérisation et accès au marché (PADDAMAG) [Guinée]

Financement: prêt souverain de 27,75 millions de dollars (BAD, 2023)

Responsable de la mise en œuvre: Ministère de l'agriculture et de l'élevage, gouvernement de Guinée

Score ACT: 13/26 (modéré)

Note de risque: Catégorie 2 - Risques environnementaux et sociaux modérés

Présentation du projet: approuvé en juillet 2023, le PADDAMAG est un programme national de développement agropastoral visant à renforcer les systèmes d'alimentation du bétail et de la volaille en Guinée, à élargir l'accès aux marchés et à améliorer l'inclusion financière et numérique des producteurs ruraux. Soutenu par un prêt souverain de 27,75 millions de dollars et doté d'un budget total de 32,15 millions de dollars, le projet s'articule autour de trois volets principaux : le développement des infrastructures d'irrigation et de pâturage, l'expansion de la production de cultures fourragères et la numérisation des services financiers et commerciaux. Il est mis en œuvre par le ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, sous la supervision technique et financière de la Banque africaine de développement.

Activités et résultats: Le projet est axé sur la production de maïs et de soja destinés à l'alimentation du bétail et de la volaille, la construction d'usines d'aliments pour animaux et d'infrastructures pastorales, et l'introduction de plateformes numériques pour la vulgarisation, l'accès au crédit et l'intégration des marchés. Les programmes de formation visent à renforcer la résilience climatique des petits exploitants et des éleveurs, et un volet important consacré à l'inclusion des femmes vise à réduire les inégalités et à accroître la participation des femmes dans les chaînes de valeur agricoles. Parallèlement, les investissements dans les infrastructures de marché ont pour objectif de stabiliser les prix, de réduire les pertes et de mettre en relation les producteurs avec les transformateurs et les négociants.

Performance agroécologique: En termes de performance agroécologique, le PADDAMAG se situe dans la fourchette moyenne. Il obtient de bons résultats en matière d'équité, de participation et de connectivité grâce à son soutien aux organisations de producteurs, à l'inclusion des jeunes et des femmes, et aux innovations numériques qui renforcent les liens institutionnels. L'accent mis sur l'amélioration de la résilience pastorale dans les zones sujettes à la sécheresse s'aligne également sur les éléments d'équité et d'adaptation dans les cadres

agroécologiques. Cependant, la portée écologique reste limitée. La documentation du projet fournit peu d'éléments attestant d'interventions visant à restaurer la fertilité des sols, à réduire la dépendance aux intrants ou à protéger la biodiversité. Les systèmes de cultures fourragères ne prévoient pas de mesures pour les cultures de couverture, l'amélioration de la matière organique ou le contrôle de l'érosion, et aucune restauration de l'écosystème ni surveillance de la biodiversité n'est intégrée dans la conception.

Risques: En tant que projet à risque environnemental de catégorie 2, le PADDAMAG devrait avoir des impacts environnementaux et sociaux modérés mais gérables, mais la documentation souligne plusieurs préoccupations. L'expansion des systèmes fourragers à base de maïs et de soja pourrait entraîner une augmentation de l'utilisation d'engrais et de pesticides et exercer une pression supplémentaire sur les ressources en terres et en eau. La faible articulation de la gouvernance des terres pastorales augmente les risques liés à l'accès aux couloirs de transhumance et aux droits sur l'eau, en particulier pour les groupes nomades et transhumants. En l'absence de surveillance de la santé des sols ou de la biodiversité, les effets écologiques à long terme de l'expansion des cultures fourragères restent incertains, exposant potentiellement les agriculteurs à une baisse de la qualité des sols et à une augmentation des coûts de production au fil du temps.

Conclusion: le PADDAMAG apporte des gains significatifs en matière d'inclusion, de numérisation et de résilience pastorale, mais sa portée écologique limitée et ses garanties insuffisantes en matière de gouvernance foncière limitent son potentiel pour une transition agro-pastorale durable.

L'irrigation à grande échelle et la réinstallation dominant la conception, ce qui augmente les risques pour les terres, l'eau et les moyens de subsistance.

18. Eswatini - Programme d'augmentation des ressources en eau de Mkhondvo-Ngwavuma (MNWAP, phase I)

Financement: Prêt souverain (Banque africaine de développement, 2021)

Responsable de la mise en œuvre: Eswatini Water and Agricultural Development Enterprise (ESWADE), en partenariat avec le ministère de l'Agriculture

Score ACT: 14/26 (modéré)

Note de risque: Catégorie A - Impact environnemental et social élevé

Présentation du projet: Approuvé en 2021, le programme d'augmentation des ressources en eau de Mkhondvo-Ngwavuma (MNWAP, phase I) est une initiative à grande échelle et en plusieurs phases dans le domaine de l'eau et de l'irrigation, conçue pour transformer la production agricole dans la région de Shiselweni en Eswatini. Financé par un prêt souverain de la BAD et mis en œuvre par l'ESWADE, le programme s'articule autour de la construction du barrage de Mpakeni et des infrastructures d'approvisionnement en eau associées, permettant l'irrigation de 4 600 hectares de terres agricoles sujettes à la sécheresse. Les phases futures devraient étendre la couverture d'irrigation à 18 000 hectares. Le programme vise également à attirer des investissements dans la transformation agro-industrielle dans les chaînes de valeur de l'horticulture, du coton et de l'alimentation.

Activités et résultats: Le projet finance la construction du barrage, les systèmes d'irrigation, la formation des agriculteurs et les mesures de protection environnementales et sociales. Un plan d'action pour la réinstallation (RAP) est en place pour les ménages déplacés, avec un soutien à la restauration des moyens de subsistance, notamment des jardins potagers, l'élevage de volailles et de chèvres, et l'amélioration des logements. Le MNWAP devrait bénéficier à plus de 100 000 personnes et créer jusqu'à 100 000 emplois grâce à l'expansion de la production irriguée et au développement de la chaîne de valeur. Il intègre des partenariats avec le secteur privé dans les domaines de la transformation agricole, des énergies renouvelables, des transports et d'une « éco-ville résiliente au climat », positionnant la région pour une croissance agricole commerciale à long terme.

Performance agroécologique: En matière de performance agroécologique, le MNWAP obtient un score modéré (14/26). Ses points forts comprennent le renforcement de la résilience grâce à une meilleure sécurité de l'approvisionnement en eau, des garanties sociales solides et le potentiel de diversification de la production horticole grâce à l'irrigation. Cependant, la profondeur écologique est limitée. La documentation du projet ne comprend aucune disposition explicite concernant la restauration des sols, la conservation de la biodiversité agricole, la gestion de la matière organique ou la gestion intégrée des ravageurs et des nutriments dans les systèmes irrigués. Si l'irrigation améliore la productivité et stabilise les rendements, la transition écologique reste indéfinie.

Risques: le MNWAP présente un risque environnemental et social de catégorie A, reflétant l'ampleur et la complexité du barrage et des infrastructures d'irrigation. Les risques documentés comprennent le déplacement des communautés et la nécessité de respecter en permanence les engagements du RAP ; la modification

du débit des rivières et les impacts potentiels sur les écosystèmes en aval ; l'intensification de la production agricole, qui pourrait augmenter le ruissellement des engrais et des pesticides ; et le changement à long terme de l'utilisation des terres, les agriculteurs de subsistance se tournant vers les cultures irriguées commerciales. Sans garanties écologiques claires ni surveillance de la santé des sols, l'expansion de l'irrigation pourrait accélérer la salinisation des sols, dégrader la qualité de l'eau ou exposer les agriculteurs à une dépendance croissante vis-à-vis des intrants.

Conclusion: le MNWAP promet des gains importants en matière de sécurité hydrique et de transformation rurale, mais sans garanties écologiques solides, l'irrigation à grande échelle risque d'aggraver les pressions environnementales et d'avoir des impacts inégaux sur les communautés.

La résilience et la co-création sont fortes, mais les indicateurs écologiques restent absents.

19. Projet régional de développement de chaînes de valeur résilientes pour le riz (REWARD) [Afrique de l'Ouest]

Financement: prêts souverains aux États membres de la CEDEAO + subvention de 9,44 millions de dollars US du Fonds africain de développement (FAD) à AfricaRice

Responsable de la mise en œuvre: AfricaRice en collaboration avec les ministères nationaux de l'agriculture

Score ACT: 16/26 (modéré)

Score de risque: non spécifié

Présentation du projet: Approuvé en juillet 2025, REWARD est un programme régional couvrant 13 pays de la CEDEAO qui vise à promouvoir l'autosuffisance rizicole grâce au développement de chaînes de valeur résilientes au climat. La BAD soutient cette initiative par le biais de prêts souverains et d'une subvention du Guichet Action Climat du FAD à AfricaRice, qui dirige la mise en œuvre avec les ministères nationaux de l'agriculture.

Activités et résultats: le projet renforce les systèmes semenciers pour un riz résilient au climat, réhabilite les infrastructures d'irrigation et de stockage, et forme les agriculteurs à des pratiques telles que l'alternance humidification-dessiccation (AWD) et l'intégration de l'agroforesterie. Le sous-projet REWARD-Adaptation finance des systèmes d'alerte précoce, des avis météorologiques numériques, la surveillance du climat et quatre stations météorologiques automatiques par pays. Les résultats attendus comprennent la distribution de semences résistantes au climat à 11 000 agriculteurs, la formation de 12 600 producteurs et transformateurs, le soutien à 65 PME et la création de 47 000 emplois dans toute la région.

Performance agroécologique: avec un score ACT de 16/26, REWARD figure parmi les projets les plus alignés sur l'agroécologie dans le portefeuille de la BAD. Il obtient de bons résultats en matière de résilience, de connectivité et de co-création grâce à des services climatiques, à la vulgarisation numérique et à une formation à grande échelle. L'accent mis sur les femmes et les jeunes renforce l'équité et la participation.

Cependant, la profondeur écologique est limitée. Au-delà des variétés améliorées et de l'irrigation intelligente face au climat, la documentation fournit peu de preuves de réduction des intrants, de régénération des sols, d'amélioration de la biodiversité ou d'indicateurs de suivi écologique.

Risques: aucune évaluation formelle des risques n'est fournie. L'absence de suivi des sols, de l'eau et de la biodiversité introduit une incertitude quant aux impacts écologiques à long terme, et l'absence de mécanismes de co-innovation menés par les agriculteurs peut limiter l'adoption de pratiques écologiques plus transformatrices.

Conclusion: REWARD favorise la résilience et la coordination régionales dans le domaine du riz, mais sans mesures écologiques plus approfondies, sa contribution à la transition agroécologique à long terme reste partielle.

20. Technologies pour la transformation agricole en Afrique dans la savane (TAAT-S) [Ghana]

Financement: intégré au projet d'amélioration de la productivité agricole dans la zone de la savane (SAPIP), 56,32 millions de dollars au total (BAfD + gouvernement + secteur privé)

Responsable de la mise en œuvre: Ministère de l'alimentation et de l'agriculture (MoFA)

Score ACT: 7/26 (faible)

Note de risque: non précisée dans le texte disponible

Aperçu du projet: TAAT-S est une plateforme de diffusion technologique opérant dans le cadre du projet d'amélioration de la productivité agricole dans la zone de savane du Ghana (SAPIP). Le projet pilote cible la zone écologique de la savane nord, qui couvre environ 8 millions d'hectares, soit 54 % de la superficie nationale, et se concentre sur les chaînes de valeur du maïs, du soja et du bétail (MoFA, 2025 ; GNA, 2020). La Banque africaine de développement soutient le programme dans le cadre de sa stratégie Feed Africa, positionnant TAAT-S comme un modèle pour l'expansion de la production céréalière commerciale.

Activités et résultats: le programme encourage l'utilisation de semences hybrides améliorées, l'application d'engrais, la mécanisation et les pratiques d'« agriculture de conservation », tout en développant l'irrigation, les routes de desserte et les infrastructures d'entreposage. Au cours des premières phases pilotes, les agriculteurs ont considérablement augmenté les terres cultivées, passant de 5 à 10 hectares à plus de 453 hectares, tandis que 12 agriculteurs pivots géraient 1 300 hectares en 2019, avec des projections atteignant 2 500 hectares (MoFA, 2025). Le TAAT-S a également réhabilité des centres de traitement des semences, formé des agents de vulgarisation et mis en place des regroupements reliant la production céréalière aux chaînes de valeur de la volaille et des aliments pour animaux, créant ainsi des pôles agro-industriels intégrés verticalement.

Performance agroécologique: avec un score ACT de 7/26, le TAAT-S affiche un faible alignement agroécologique. Le programme est fortement axé sur les intrants, encourageant les semences hybrides, les engrais synthétiques et l'expansion mécanisée des monocultures de maïs et de soja. Bien qu'il fasse référence à « l'agriculture de conservation », la documentation ne fournit aucune preuve de régénération de la santé des sols, de gestion de la biodiversité ou d'innovation menée par les agriculteurs. L'intégration en grappes avec les industries avicole et fourragère renforce un système céréalier verticalement intégré et à forte intensité d'intrants. La diversification écologique, le cycle des nutriments et les stratégies d'agrobiodiversité sont absents de la description du projet.

Risques: Le texte source n'attribue pas explicitement de cote de risque environnemental, mais plusieurs risques sont évidents. L'expansion à grande échelle de la culture du maïs et du soja augmente la pression sur les terres et peut accélérer la monoculture, l'appauvrissement des sols en nutriments et la dépendance aux engrais. L'accent mis par le modèle sur la mécanisation et les intrants hybrides risque d'exclure les petits producteurs qui n'ont pas les moyens

Un modèle à forte intensité d'intrants, basé sur la monoculture et la dépendance aux engrais, est dominant.

de s'offrir des ensembles de mesures nécessitant des investissements importants. Sans surveillance de la biodiversité ou de la fertilité des sols, les impacts environnementaux à long terme restent incertains. L'intégration dans les chaînes de valeur des usines d'aliments pour animaux et de la volaille pourrait renforcer encore les systèmes de monoculture et la vulnérabilité du marché.

Conclusion: le TAAT-S a entraîné une expansion rapide de la production commerciale de maïs et de soja, mais sa conception intensive en intrants, son orientation vers la monoculture et l'absence de garanties écologiques le placent loin d'une transition agroécologique.



Trois hommes se penchent sur un système de canalisations d'irrigation pour gérer l'acheminement de l'eau vers leurs cultures en Afrique australe.

Crédit photo : Daniel Kawed – Unsplash

Conclusions des entretiens

La participation est davantage perçue comme une exigence procédurale que comme une occasion significative d'influencer les décisions.

Cinq informateurs clés ont été interrogés dans le cadre de cette étude, représentant la recherche politique, la mise en œuvre de programmes, l'analyse financière et la société civile. Bien que la prise de contact avec le personnel de la BAD et les responsables de la mise en œuvre des projets n'ait pas abouti, les points de vue recueillis offrent des réflexions fondées sur la manière dont le financement de la BAD est compris et vécu dans différents contextes.

1. Transparence : des systèmes internes solides, mais un accès public limité

Les personnes interrogées ont convenu que la BAD maintient un cadre de gouvernance et de reporting très structuré. Une personne interrogée ayant une expérience interne a décrit la Banque comme « assez transparente envers ses gouverneurs et ses directeurs exécutifs », soulignant que les informations financières et les audits sont régulièrement partagés au sein de sa hiérarchie institutionnelle. Comme ils l'ont dit, « ils sont transparents au sein de leurs systèmes ; le problème est de savoir comment ces informations sont utilisées, ou qui les utilise ».

Cependant, un autre répondant a exprimé un point de vue très différent, qualifiant la BAD de « la moins transparente » parmi les IFD. Il a fait valoir que certains investissements en capital-investissement « ne sont répertoriés dans aucun de leurs portails de divulgation », laissant les chercheurs et les communautés concernées « sans confirmation par un tiers de ce qu'ils font ». Selon lui, l'absence d'informations actualisées ou détaillées rend « très difficile d'avoir une vue d'ensemble ».

Dans l'ensemble, ces points de vue soulignent une distinction récurrente entre la transparence procédurale et la transparence pratique, orientée vers le public.

2. Participation : consultation sans influence

Tous les répondants ont convenu que la participation de la communauté influence rarement la conception des projets. Un praticien a expliqué que « les communautés sont souvent consultées, mais leurs commentaires modifient rarement la conception », car les projets sont généralement formulés à des niveaux administratifs supérieurs avant d'être présentés localement. Un autre a résumé cette dynamique ainsi : « L'appropriation signifie généralement l'appropriation par le gouvernement, et non par la communauté ».

En d'autres termes, la participation est davantage perçue comme une exigence procédurale que comme une occasion significative d'influencer les décisions.



3. Réalités sur le terrain : résistance et désalignement

Cet écart entre la conception institutionnelle et l'expérience communautaire était particulièrement visible dans les récits sur le terrain.

Un responsable de la mise en œuvre de l'initiative SAPZ au Nigeria a raconté l'escalade des tensions due au retard dans le versement des indemnités pour l'acquisition des terres : « Mon équipe a été chassée à deux reprises... attaquée sur le terrain par les villageois parce que le gouvernement n'a pas versé ces indemnités. »

Ils ont attribué le problème à une communication insuffisante : « Le gouvernement n'a pas bien informé la population sur les projets... et il indemnise les gens de manière appropriée... c'est dans leur intérêt. »

Un autre praticien, basé dans le nord du Ghana, s'est interrogé sur les raisons pour lesquelles les projets des bailleurs de fonds se concentrent sur le maïs et le soja malgré leur faible valeur nutritionnelle et leur forte demande en main-d'œuvre : « Dans la savane, nous avons toujours eu l'habitude de manger des petites céréales... qui sont plus riches en protéines que le maïs. » Il a ajouté que le maïs n'est pas adapté à de nombreuses personnes atteintes de diabète : « Les médecins recommandent d'éviter le maïs. Ils conseillent à leurs patients de ne pas en manger, mais plutôt des petites céréales. »

Le même répondant a souligné les charges de travail liées au genre : « Elles ne sont pas favorables à l'égalité des sexes, car elles impliquent beaucoup de travail. » Les femmes qui géraient auparavant la production de petites céréales de manière indépendante dépendent désormais de la main-d'œuvre masculine pour la culture du maïs.

Elles ont également décrit les défaillances du marché : « Les projets garantissent rarement des débouchés commerciaux... Lorsque les produits inondent les marchés, les prix baissent... cela nuit à leur situation financière. »

Ces expériences révèlent comment les modèles de production imposés par les instances supérieures peuvent nuire à l'alimentation locale, aux rôles attribués à chaque sexe et aux moyens de subsistance.

Mon équipe a été chassée à deux reprises... attaquée sur le terrain par les villageois parce que le gouvernement n'a pas versé cette indemnisation.

4. Voies vers la réforme : preuves et engagement

Malgré ces défis, plusieurs personnes interrogées ont estimé que la BAD pouvait changer d'avis si on lui présentait des preuves solides. L'une d'entre elles a fait valoir que le changement institutionnel était plus probable « lorsqu'il existe des preuves démontrant l'efficacité de l'agroécologie ou de l'adaptation locale ». Elle a suggéré que la société civile et les organisations d'agriculteurs engagent un dialogue « officiel » avec la Banque, axé sur des résultats mesurables plutôt que sur des discours rhétoriques.

Un autre a souligné que le véritable changement doit commencer par les gouvernements membres : « La Banque ne financera pas des projets qui vont à l'encontre des souhaits des pays. »

Transparence
sans
accessibilité ;
consultation
sans influence
; modèles de
production
sans
adéquation
culturelle ou
nutritionnelle.

Il a fait remarquer que « toutes les actions sont menées par le gouvernement », car les ministères nationaux contrôlent le flux des propositions et dépensent beaucoup plus que les IFD dans le domaine de l'agriculture. De ce point de vue, « les IFD sont trop petites dans le grand schéma des choses ».

Leur conclusion : lorsque les gouvernements adoptent l'agroécologie ou des approches durables, « les financiers réagissent ».

5. Responsabilité et alerte précoce

Une consultation avec une organisation internationale de responsabilisation a mis en évidence les défis communs aux IFD : divulgation tardive, mécanismes de réclamation insuffisants et participation communautaire limitée. Ils ont décrit un modèle d'alerte précoce qui suit les projets à haut risque — dans plusieurs banques de développement, dont la BAD — afin d'alerter les communautés avant leur approbation. Cet outil illustre comment un suivi communautaire pourrait renforcer la responsabilité et la gestion des risques de la BAD.

Synthèse

Au cours des entretiens, les personnes interrogées ont décrit la BAD comme une institution professionnellement disciplinée et responsable en interne, mais souvent opaque, hiérarchisée et culturellement déconnectée au niveau communautaire. Les données qualitatives montrent une tendance constante : transparence sans accessibilité, consultation sans influence, modèles de production sans adéquation culturelle ou nutritionnelle.

Dans le même temps, les personnes interrogées ont identifié des possibilités concrètes d'amélioration : une orientation plus claire des communautés, une indemnisation en temps opportun, des systèmes de retour d'information plus solides et un engagement fondé sur des données probantes. Leurs réflexions mettent en lumière à la fois les points forts et les angles morts de l'approche actuelle de la BAD en matière de développement agricole.

Discussion

La BAD occupe une position influente dans le développement de l'agriculture africaine, avec pour mandat d'améliorer la sécurité alimentaire, de créer des emplois et de renforcer la résilience climatique. Les conclusions de cette étude révèlent une tendance constante dans les flux financiers, la conception des projets, les perceptions des parties prenantes et la notation agroécologique. La BAD a mobilisé des ressources importantes, mais son portefeuille continue de privilégier les modèles industriels et les chaînes de valeur des entreprises, avec un soutien limité aux systèmes diversifiés et ancrés localement. Cette discussion interprète ces conclusions à la lumière des documents stratégiques de la Banque et de la littérature plus générale sur les institutions financières de développement (IFD).

Flux financiers, intermédiaires et responsabilité

La stratégie Feed Africa de la BAD (BAD, 2025f) donne la priorité à la modernisation des chaînes de valeur, à la compétitivité de l'agroalimentaire et à la mobilisation de capitaux privés. En conséquence, le financement passe généralement par des banques, des fonds et des entreprises. Ces structures visent à augmenter les investissements et à intégrer l'agriculture dans les marchés formels, mais elles déterminent également qui en bénéficie. Les prêts intermédiés peuvent masquer les utilisateurs finaux, ce qui rend difficile pour les citoyens, les chercheurs ou même les gouvernements de retracer les fonds publics ou de vérifier les résultats en matière de développement.

Cela reflète des tendances plus générales identifiées dans les analyses des IFD. Ikpe (2020) décrit comment les banques régionales de développement adoptent une logique de modernisation qui canalise les capitaux vers les circuits commerciaux. Mamun et Várallyai (2025) notent de même que les IFD ont tendance à privilégier la modernisation de la chaîne de valeur plutôt que les transitions écologiques menées par les petits exploitants. Dans le cas de la BAD, les accords de financement mixte, les garanties et les prêts syndiqués augmentent les capitaux disponibles, mais introduisent une nouvelle opacité et de nouveaux risques. Bien que la gouvernance interne soit solide, la transparence vis-à-vis du public reste faible, en particulier en ce qui concerne les intermédiaires financiers. Cela rejoint les préoccupations soulevées par Watts et Scales (2020), qui affirment que la financiarisation éloigne les investisseurs des impacts réels.

Alignement agroécologique et écarts écologiques

L'évaluation du portefeuille de la BAD à l'aide de critères agroécologiques a révélé un alignement principalement faible à modéré. Des éléments d'inclusion sociale étaient présents, mais le changement des pratiques écologiques était limité. La régénération des sols, la réduction des intrants, l'amélioration de la biodiversité et la diversification menée par les agriculteurs apparaissaient rarement dans la conception des projets. Même les projets de résilience climatique avaient tendance à s'appuyer sur des variétés améliorées et des ensembles d'intrants plutôt que sur des systèmes diversifiés et à faibles intrants.

La BAD a mobilisé des ressources importantes, mais le portefeuille continue de privilégier les modèles industriels et les chaînes de valeur des entreprises, avec un soutien limité aux systèmes diversifiés et ancrés localement.

Ces défis se répètent car les incitations financières, institutionnelles et stratégiques sont alignées sur la transformation de la chaîne de valeur plutôt que sur la résilience agroécologique.

Cela reflète l'accent mis historiquement par la BAD sur l'intégration régionale et la politique industrielle (Ikpe, 2020). Les documents de stratégie d'entreprise mettent l'accent sur la productivité, les chaînes de valeur et la mobilisation du secteur privé (AfDB, 2025f), et cette orientation se retrouve dans les opérations agricoles. Le programme SAPZ au Nigeria, par exemple, a donné la priorité aux infrastructures industrielles plutôt qu'à la transition écologique. Les données disponibles sur les institutions financières de développement (IFD) montrent également que les intrants modernes et l'accès au marché restent le modèle dominant, tandis que l'agroécologie reste sous-financée (Mamun et Várallyai, 2025).

Le système de sauvegardes intégrées (AfDB, 2023d) fixe des normes environnementales et sociales, mais sa mise en œuvre reste inégale. Les indicateurs agroécologiques tels que la réduction de l'utilisation d'intrants ou l'augmentation de la matière organique du sol sont rarement surveillés. Le rapport « Landscape of Climate Finance in Africa » (CPI, 2024) montre que la plupart des financements climatiques sont consacrés aux infrastructures d'atténuation plutôt qu'à l'adaptation ou à la gestion durable des terres, ce qui contribue à une faible adoption écologique.

Participation, action communautaire et acceptabilité sociale

Les entretiens permettent de mieux comprendre comment la conception descendante affecte la mise en œuvre. Les personnes interrogées ont indiqué que les communautés sont souvent consultées, mais qu'elles influencent rarement la conception des projets. Lorsque l'acquisition de terres ou la construction d'infrastructures majeures sont en jeu, un manque d'orientation et des retards dans les indemnisations peuvent créer des conflits, comme dans le cas de la SAPZ au Nigeria. Les choix de production dictés par les bailleurs de fonds peuvent également être en décalage avec les régimes alimentaires locaux, les habitudes nutritionnelles et la répartition du travail entre les sexes. Le passage des petites céréales au maïs et au soja à haut rendement dans le nord du Ghana illustre comment des investissements bien intentionnés dans la productivité peuvent nuire à la nutrition, alourdir la charge de travail des femmes et exposer les agriculteurs à la volatilité des marchés.

Ces conclusions soulèvent une question plus profonde. L'avantage comparatif de la BAD réside dans sa capacité à mobiliser d'importants volumes de capitaux à grande échelle. Cependant, les transitions agroécologiques nécessitent des processus participatifs et adaptés au contexte local qui améliorent la santé des sols, diversifient les systèmes agricoles et renforcent l'autonomie des communautés. Les outils et les incitations actuels sont mieux adaptés à une modernisation axée sur le financement qu'à un changement écologique communautaire.

Résumé des défis structurels

Trois défis se dégagent des résultats :

1. Faible participation et influence limitée des communautés, ce qui nuit à l'acceptabilité sociale et augmente les risques liés à la mise en œuvre.
2. Une responsabilité publique limitée, en particulier lorsque les fonds transitent par des intermédiaires.
3. Faible dimension écologique d'un modèle industriel qui privilégie l'échelle et la performance de la chaîne de valeur au détriment des résultats pour l'écosystème.

Ces défis sont récurrents car les incitations financières, institutionnelles et stratégiques sont alignées sur la transformation de la chaîne de valeur plutôt que sur la résilience agroécologique. Néanmoins, les conclusions révèlent également des opportunités claires de réforme qui s'inscrivent dans le mandat et le modèle opérationnel de la BAD.

A smiling woman in a rural setting, carrying a large yellow object (possibly a basket or container) on her head. The background shows a hilly landscape with green vegetation and a clear sky.

Conclusion

Les conclusions de cette étude soulignent la nécessité d'un réajustement plutôt que d'une rupture. La BAD a la capacité, la crédibilité et le mandat nécessaires pour jouer un rôle central dans la transformation agricole de l'Afrique. Cependant, ses structures et ses incitations actuelles tendent à renforcer les modèles industriels qui produisent des résultats écologiques et sociaux inégaux. Un changement est nécessaire afin que l'échelle et la discipline financière que la BAD applique aux infrastructures et à l'agro-industrie puissent également s'appliquer à la santé des sols, à la biodiversité, à la participation communautaire et aux systèmes alimentaires locaux.

La transparence et la responsabilité publique sont des fondements essentiels de ce changement. Comme l'ont révélé les entretiens avec les parties prenantes, la BAD est transparente au sein de ses systèmes de gouvernance interne, mais opaque pour les citoyens et les communautés concernées. Si l'on veut renforcer la confiance, les informations doivent être publiées dans des formats accessibles et en temps utile, en particulier lorsque des intermédiaires financiers sont impliqués.

Un deuxième changement concerne l'intégrité écologique. Les investissements industriels et agro-industriels doivent se poursuivre lorsqu'ils profitent manifestement aux petits exploitants, mais la BAD devrait allouer une part protégée et croissante de son financement à l'agroécologie et aux marchés territoriaux. Des règles d'éligibilité et des indicateurs mesurables sont nécessaires pour garantir que les pratiques écologiques passent de la rhétorique à des critères opérationnels. Des bases de référence et des étapes claires en matière de diversité, de matière organique du sol et de santé des paysages peuvent contribuer à convertir les intentions écologiques en résultats vérifiables.

Enfin, la mise en œuvre doit également être ancrée dans les réalités locales. Les organisations d'agriculteurs, les groupes de femmes et les autorités autochtones doivent jouer un rôle central dans la conception conjointe des investissements agricoles. L'objectif n'est pas d'abandonner les chaînes de valeur, mais de les aligner sur les systèmes qui fonctionnent déjà sur le terrain, tels que les systèmes semenciers résilients, les rotations diversifiées, les cultures intercalaires, la mobilité pastorale et les marchés alimentaires territoriaux.

Ensemble, ces changements permettraient à la BAD de conserver sa force en tant que bailleur de fonds à forte capacité tout en garantissant que les capitaux publics apportent une résilience, une équité et une intégrité écologique mesurables. Les recommandations politiques qui suivent définissent des mesures pratiques pour mettre en œuvre cette approche.

Recommandations politiques pour la banque africaine de développement

1. Créer une fenêtre de transition vers l'agroécologie au sein de Feed Africa

Créer un guichet de financement dédié qui soutienne les systèmes agricoles diversifiés et à faibles intrants, les systèmes semenciers gérés par les agriculteurs, l'agroforesterie et la régénération des sols. Cela permettrait de démontrer des modèles écologiques évolutifs au sein de la structure de la Banque.

2. Exiger des indicateurs de performance écologique pour tous les projets agricoles

Adopter un ensemble simple de mesures à l'échelle du portefeuille, telles que la matière organique du sol, la diversité des cultures et des arbres dans les exploitations agricoles, la réduction des intrants et la protection des habitats. Intégrer ces indicateurs dans les conditions d'évaluation, de supervision et de décaissement.

3. Renforcer la transparence et la traçabilité dans l'ensemble du portefeuille agricole

Publier tous les sous-prêts et les bénéficiaires des lignes de crédit et des fonds de capital-investissement. Veiller à ce que les prêts intermédiés respectent les normes de divulgation de la Banque et que les informations soient accessibles aux citoyens et aux communautés concernées.

4. Institutionnaliser la divulgation précoce et la participation structurée des communautés

Créer un système de divulgation précoce pour tous les projets agricoles aux stades de conception et d'évaluation. Exiger des gouvernements qu'ils démontrent leur orientation communautaire, leur consultation et leur compensation foncière avant le premier décaissement de tout projet lié à la terre.

5. Aligner le financement climatique et de la résilience sur les approches écosystémiques

Veiller à ce que les projets agricoles liés au climat donnent la priorité à la diversification des rotations, à l'agroforesterie, à la collecte de l'eau et à la restauration des écosystèmes. Éviter de classer les monocultures à forte intensité d'intrants comme intelligentes sur le plan climatique, sauf si elles sont étayées par des preuves claires de leurs avantages en matière de résilience.

6. Fixer des exigences sociales et environnementales claires pour les bénéficiaires de l'agro-industrie

Subordonner les opérations non souveraines et les investissements dans la chaîne de valeur à la neutralité en matière d'utilisation des terres, à la protection de la biodiversité et à la transparence des contrats avec les agriculteurs. Les grandes entreprises clientes doivent fournir des plans de restauration ou de conservation crédibles dans le cadre de leur diligence raisonnable.

7. Protéger et renforcer les marchés alimentaires locaux et informels

Exiger que les investissements dans le commerce de détail, la logistique et la transformation soutiennent l'accès des petits exploitants aux marchés locaux. Cela implique de réserver des espaces aux petits vendeurs, d'améliorer les infrastructures des marchés et de veiller à ce que les efforts de modernisation ne marginalisent pas les économies alimentaires territoriales.

8. Améliorer la gestion des risques en intégrant les commentaires de la communauté et les alertes précoces

Renforcer les systèmes de réclamation et de suivi en établissant des partenariats avec les organisations communautaires. Utiliser les commentaires de la communauté pour orienter les ajustements du projet, les évaluations des risques et les missions de supervision.

Références

1. ACCF, 2022. Le Fonds africain pour le changement climatique soutient la transition des pays africains vers des voies de développement résilientes au changement climatique et à faible intensité de carbone. https://doi.org/10.1163/9789004322714_cclc_2023-0207-1020
2. AfDB 2025a. Rapport annuel 2024 du Groupe de la Banque africaine de développement. Abidjan : AfDB. <https://www.afdb.org/en/documents/annual-report-2024>
3. AfDB, 2025b. Rapport annuel 2024. Groupe de la Banque africaine de développement. <https://www.afdb.org/en/documents/annual-report-2024>.
4. AfDB, 2025c. Maroc : la Banque africaine de développement approuve un financement de 100 millions d'euros pour aider les femmes et les jeunes entrepreneurs à développer une agriculture inclusive et durable. <https://afdb.africa.com/press/morocco-african-development-bank-approves-euro100-million-to-empower-women-and-youth-entrepreneurs-in-building-inclusive-and-sustainable-agriculture>.
5. AfDB, 2025d. La Banque africaine de développement accorde une subvention de 5 millions d'euros à l'Institut international d'agriculture tropicale pour faire progresser la transformation agricole en Afrique. Groupe de la Banque africaine de développement. <https://www.afdb.org/en/news-and-events/press-releases/african-development-bank-provides-eu5-million-grant-international-institute-tropical-agriculture-advance-agricultural-transformation-africa-81948>.
6. AfDB2025e. Le Fonds africain de développement soutient les chaînes de valeur du riz résilientes au changement climatique en Afrique de l'Ouest. <https://afdb.africa.com/press/african-development-fund-supports-climateresilient-rice-value-chains-across-west-africa>.
7. AfDB 2025f. Stratégie décennale 2024-2033. Priorités stratégiques et cadre Feed Africa. Groupe de la Banque africaine de développement. https://www.afdb.org/sites/default/files/documents/strategy-documents/afdb_tys_en-final-rev-april2025-web.pdf
8. AfDB, 2024a. Gambie : la Banque africaine de développement approuve une aide supplémentaire de 16 millions de dollars pour stimuler l'agriculture et la sécurité alimentaire . <https://afdb.africa.com/press/the-gambia-african-development-bank-approves-supplemental-16-million-to-boost-agriculture-and-food-security>.
9. AfDB,2024b. Libéria : le Fonds africain de développement approuve un financement de 10 millions de dollars provenant du Fonds fiduciaire du Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP) afin de renforcer le projet nutritionnel . <https://afdb.africa-newsroom.com/press/liberia-african-development-fund-approves-10-million-from-global-agriculture-and-food-security-program-gafsp-trust-fund-to-scale-up-nutrition-project>
10. AfDB, 2024c. Le Groupe de la Banque africaine de développement et l'Éthiopie lancent un projet de 94 millions de dollars pour stimuler le développement d'une chaîne de valeur du blé résiliente au climat en Éthiopie. <https://afdb.africa.com/press/african-development-bank-group-ethiopia-launch-94-million-project-to-boost-climate-resilient-wheat-value-chain-development-in-ethiopia>.

11. AfDB, 2024d. Le projet de la Banque africaine de développement et du Programme alimentaire mondial (PAM) stimule la production de blé au Soudan, déchiré par la guerre, alors que la famine sévit . <https://afdb.africa-newsroom.com/press/african-development-bank-world-food-programme-wfp-project-boosts-wheat-production-in-wartorn-sudan-amid-soaring-hunger>.
12. AfDB, 2023a. Rapport annuel 2022 du Groupe de la Banque africaine de développement. Abidjan : AfDB. <https://www.afdb.org/en/annual-report-and-financial-report-2023>
13. AfDB, 2023b. Guinée : le gouvernement de transition et le Groupe de la Banque africaine de développement signent un accord de prêt de 28 millions de dollars pour le développement agro-pastoral, la numérisation et l'accès aux marchés. <https://afdb.africa-newsroom.com/press/guinea-transitional-government-and-african-development-bank-group-sign-28-million-loan-agreement-for-agropastoral-development-digitization-and-market-access>.
14. AfDB, 2023c. Projet d'urgence pour la production de blé au Soudan (SWEPP). Rapport d'évaluation du projet. <https://www.afdb.org/en/documents/sudan-emergency-wheat-production-project-sewpp-project-appraisal-report>
15. AfDB 2023d. Système intégré de sauvegardes du Groupe de la Banque africaine de développement. <https://www.afdb.org/en/documents/african-development-bank-groups-integrated-safeguards-system-2023>
16. AfDB, 2022a. Rapport et états financiers du FAD-15. Abidjan : AfDB. <https://afdb.org.jp/wp-content/uploads/African-Development-Fund-2022.pdf>
17. AfDB, 2022b. Fonds africain pour le changement climatique ; Rapport annuel 2021 Groupe de la Banque africaine de développement. <https://www.afdb.org/en/documents/africa-climate-change-fund-annual-report-2021>.
18. AfDB, 2022c. Programme d'augmentation des ressources en eau de Mkhondvo Ngwavuma, phase 1B (MNWAP-1B). Rapport d'évaluation du projet. https://www.afdb.org/sites/all/libraries/pdf.js/web/viewer.html?file=https%3A%2F%2Fwww.afdb.org%2Fsites%2Fdefault%2Ffiles%2Fdocuments%2Fprojects-and-operations%2Feswatini_-_mkhondvo_ngwavuna_water_augmentation_program_final_-_project_appraisal_report_1.pdf#page=1&zoom=auto,-13,848.
19. AfDB, 2022d. Projet d'augmentation du débit de l'eau Mkhondvo-Ngwavuma. Évaluation de l'impact environnemental et social/Plan de gestion environnementale et sociale https://www.afdb.org/sites/all/libraries/pdf.js/web/viewer.html?file=https%3A%2F%2Fwww.afdb.org%2Fsites%2Fdefault%2Ffiles%2Fdocuments%2Fenvironmental-and-social-assessments%2Fmnwap_component_1b_esia_esmp_final_draft_version.pdf#page=1&zoom=auto,-13,848.
20. AfDB, 2022e. La Banque africaine de développement approuve la phase II du programme TAAT - Taat-Africa. <https://taat-africa.org/news/african-development-bank-approves-phase-ii-of-taat-programme/>
- 21.1. AfDB, 2021. Examen annuel de l'efficacité du développement 2021. Abidjan : AfDB. https://www.afdb.org/sites/default/files/news_documents/ader_2021_en_v17.pdf
- 22.2. AfDB, 2020a. Déclaration d'information. Unité de compte. <https://www.sec.gov/Archives/edgar/data/785677/000120864620000067/c117070.htm>.

23. AfDB, 2020b. Technologies pour la transformation agricole en Afrique. Groupe de la Banque africaine de développement. <https://www.afdb.org/en/topics-and-sectors/initiatives-partnerships/technologies-african-agricultural-transformation-taat> .
24. AFRODAD, 2022. Analyse du paysage du financement du développement en Afrique. Forum et réseau africains sur la dette et le développement. Juillet 2022. <https://afrodad.org/sites/default/files/publications/Analysis-of-Development-Finance-Landscape-in-Africa.pdf>
25. AFSA, 2025. Le lien entre l'agriculture et le capital : comprendre le rôle des institutions financières de développement dans la révolution verte africaine. Alliance pour la souveraineté alimentaire en Afrique. <https://afsafira.org/report-the-agro-capital-nexus-understanding-the-role-of-dfis-in-the-african-green-revolution/>
26. Afun-Ogidan, O., 2017. Faire progresser l'agro-industrie africaine :Financement du secteur privé par la BAD. Groupe de la Banque africaine de développement. https://www.fao.org/fileadmin/user_upload/food-loss-reduction/AFDB_Agrifinance_at_PHAP_Launch_Nov_2017_3.pdf
27. Altieri, M.A., Funes-Monzote, F.R., Petersen, P., 2012. Agroecologically efficient agricultural systems for smallholder farmers: contributions to food sovereignty. Agron. Sustain. Dev. 32, 1-13. <https://doi.org/10.1007/s13593-011-0065-6>
28. Bassett, T.J., Munro, W., 2022. Lost in Translation: Pro-Poor Development in The Green Revolution for Africa. Afr. Stud. Rev. 65, 8-15. <https://doi.org/10.1017/asr.2021.99>
29. CPI. 2024. Panorama du financement climatique en Afrique 2024. <https://www.climatepolicyinitiative.org/publication/landscape-of-climate-finance-in-africa-2024/>
30. Ekumah, B., 2024. Forces productives et contradictions de l'agriculture capitaliste : l'agroécologie comme alternative durable en Afrique subsaharienne. Discover Sustainability 5, 1-14. <https://doi.org/10.1007/s43621-024-00684-7>
31. EWS, Guinée. 2025. Projet d'appui à la numérisation du développement agropastoral et à l'accès aux marchés en Guinée PADDAMAG <https://ews.rightsindevelopment.org/projects/p-gn-aa0-026-guinea-project-to-support-agropastoral-developme/>
32. EWS, 2024. Gambie. Système d'alerte précoce. Projet pour l'agriculture et la sécurité alimentaire <https://ewdata.rightsindevelopment.org/temp/tmpljGrD3/AFDB-P-GM-AA0-022.pdf>
33. EWS, 2024. Burkina Faso - Projet de développement intégré de la chaîne de valeur de l'élevage au Burkina Faso PDCVIE-BF AFDB-P-BF-A00-015. Système d'alerte précoce. <https://ewdata.rightsindevelopment.org/projects/p-bf-a00-015-burkina-faso-integrated-livestock-value-chain-de/>.
34. EWS, 2023. Eswatini. Programme d'augmentation des ressources en eau de Mkhondvo-Ngwavuma, phase I, partie B (MNWAP-1B). Système d'alerte précoce. <https://ews.rightsindevelopment.org/projects/p-sz-a00-006-mkhondvo-ngwavuma-water-augmentation-program-phase/>
35. EWS, 2023. Éthiopie. Projet de développement d'une chaîne de valeur du blé résiliente au climat (CREW). Système d'alerte précoce. <https://ewdata.rightsindevelopment.org/projects/p-et-aa0-020-ethiopia-climate-resilient-wheat-value-chain-dev/>

36. EWS, 2022. Libéria. Développement de l'agriculture paysanne pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (SADFONS). Système d'alerte précoce. <https://ewsddata.rightsindevelopment.org/projects/p-lr-aa0-010-liberia-smallholder-agriculture-development-for/>
37. EWS, 2022. Maroc. Programme d'appui au développement compétitif et résilient de la filière céréalière. Système d'alerte précoce <https://ewsddata.rightsindevelopment.org/temp/tmpmHCRQI/AFDB-P-MA-AA0-023.pdf>
38. FAO, 2025. Le Zimbabwe stimule la production d'oléagineux grâce à un projet de multiplication des graines de tournesol soutenu par la BAD et la FAO, s.d. . FAORegionalOffice-Africa-RAF. <https://www.fao.org/africa/news-stories/news-detail/zimbabwe-boosts-oilseed-production-with-afdb-and-fao-backed-sunflower-seed-multiplication-project/en>.
39. Faye, I., Gajigo, O., Mutambatsere, E., 2013. Investissements agro-industriels à grande échelle et implications en Afrique : perspectives des institutions financières de développement. https://cisp.cachefly.net/assets/articles/attachments/47543_large_scale_agribusiness_investments_and_implications_in_africa.pdf
40. FMO Entrepreneurial Development Bank, 2024. Détails du projet - Zambeef Products PLC - . <https://www.fmo.nl/project-detail/50218>
41. Foy, C., Adesina, A.A., Musabyimana, I., Gizaw, S., Fregene, M., 2024. Technologies pour la transformation agricole et la sécurité alimentaire en Afrique. RAS 14, 23-49. <https://doi.org/10.25003/RAS.14.02.0003>
42. GAFSP, 2025. Développement de l'agriculture paysanne pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (SADFONS) | Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire . <https://www.gafspfund.org/projects/smallholder-agriculture-development-food-and-nutrition-security-sadfons>.
43. GAFSP, 2023. Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP) - CPCU, MoALFS, Gambie . <https://www.cpcu.gm/about-gafsp>.
44. GCA, 2025. Nigeria - Programme spécial de zones de transformation agro-industrielle, phase 1 du projet. Centre mondial pour l'adaptation. <https://gca.org/projects/nigeria-sapz-program/>.
45. GCA, 2023. Le GCA et la Banque africaine de développement vont augmenter la production de blé et renforcer la sécurité alimentaire en Éthiopie, 2023. Centre mondial pour l'adaptation. <https://gca.org/news/gca-and-african-development-bank-to-increase-wheat-production-and-strengthen-food-security-in-ethiopia/>.
46. Gliessman, S., 2020. Une voix pour l'agroécologie africaine. Agroécologie et systèmes alimentaires durables 44, 825-826. <https://doi.org/10.1080/21683565.2020.1744851>
47. GNA, 2020. Le SAPIP organise la facilitation de l'accès au marché pour les agriculteurs et les acheteurs. Ghana News Agency. <https://gna.org.gh/2020/11/sapip-organises-market-access-facilitation-for-farmers-off-takers/>.
48. Hanson, I., 2024. La FMO et la TDB accordent un prêt de 394 millions de dollars américains à ETG pour l'agriculture africaine. Global Trade Review GTR. <https://www.gtreview.com/news/africa/fmo-and-tdb-extend-us394mn-loan-to-etg-for-african-agriculture/>

49. Havemann, T., Negra, C., Werneck, F., 2020. Financement mixte pour l'agriculture : exploration des contraintes et des possibilités de combiner des instruments financiers pour des transitions durables. *Agric Human Values* 37, 1281-1292. <https://doi.org/10.1007/s10460-020-10131-8>
50. IATI, 2025. Projet d'urgence pour la production alimentaire au Zimbabwe - Recherche dans la base de données de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide. <https://datastore.iatistandard.org/activity/XM-DAC-41301-731162>
51. IFC, 2022. L'IFC et Zambef s'associent pour renforcer la sécurité alimentaire et l'agroalimentaire en Zambie. <https://www.ifc.org/en/pressroom/2022/ifc-and-zambef-partner-to-boost-food-security-strengthen-agribusiness-in-zambia>.
52. IFDC, 2020. Technologies pour la transformation agricole en Afrique (TAAT) : facilitateur de la fertilité des sols, . <https://ifdc.org/projects/technologies-for-african-agricultural-transformation-taat-soil-fertility-enabler/>.
53. Ikpe, E., 2020. Bulletin en ligne du CODESRIA, n° 9, septembre 2020 - La BAD et la négociation des hégémonies financières : retour aux origines du développement industriel et de la régionalisation - Eka Ikpe. Bulletin du CODESRIA.
54. JICA, 2021. Signature d'un accord de prêt pour le projet d'amélioration de la chaîne de valeur agricole en Afrique australe en Zambie et au Malawi - Financement des investissements du secteur privé contribuant à une agriculture à forte valeur ajoutée | Actualités et publications - JICA https://www.jica.go.jp/english/information/press/2021/20210413_10_en.html.
55. Lasprilla, C., 2024. Renforcement de la capacité d'adaptation et de la résilience des communautés rurales au changement climatique dans le bassin de Bandama en Côte d'Ivoire. Fonds d'adaptation. <https://www.adaptation-fund.org/project/increasing-rural-communities-adaptive-capacity-and-resilience-to-climate-change-in-bandama-basin-in-côte-divoire/>.
56. Mamun AY, Várallyai L. 2025. Le rôle des institutions financières de développement dans le développement agricole durable : une revue systématique de la littérature | Journal of Agricultural Informatics. <https://journal.magisz.org/index.php/jai/article/view/752>.
57. MOFA, 2025. - Projet d'amélioration de la productivité agricole dans la zone de savane (SAPIP). Ministère de l'alimentation et de l'agriculture, Ghana. <https://mofa.gov.gh/site/index.php/projects/4-the-savannah-zone-agricultural-productivity-improvement-project-sapip>
58. Moseley, W., Schnurr, M., Bezner Kerr, R., 2015. Interrogation du programme technocratique (néolibéral) pour le développement agricole et la lutte contre la faim en Afrique. *African Geographical Review* 34, 1-7. <https://doi.org/10.1080/19376812.2014.1003308>
59. NAP, 2022. La BAD prête 199 millions d'euros au Maroc pour des cultures résistantes au climat - The North Africa Post. <https://northafricapost.com/61297-afdb-lends-morocco-e199-mln-for-climate-resilient-crops.html>.
60. Nyadera, I.N., Agwanda, B., Onder, M., Mukhtar, I.A., 2022. Multilatéralisme, régionalisme développemental et Banque africaine de développement | Article .| _____ Politique _____ et _____ gouvernance. <https://www.cogitatiopress.com/politicsandgovernance/article/view/4871/2634>

61. Ojoko, I., 2025. La BAD et l'IITA signent un accord de 27 millions de dollars pour la phase II du TAAT. Nairametrics. <https://nairametrics.com/2025/03/12/afdb-and-iita-sign-27-million-agreement-for-taat-phase-ii/>.
62. Onyeagoro, 2024. La BAD soutient l'agriculture durable d'ETG avec un financement de 75 millions de dollars dans 14 pays africains. TechAfrica News. <https://techafricanews.com/2024/11/08/afdb-supports-etgs-sustainable-agriculture-with-75-million-financing-package-across-14-african-nations/>.
63. Park, A. 2025. The Agro-Capital Nexus II - Examining the rise of ETG Group and supermarketization of African agriculture. Alliance pour la souveraineté alimentaire en Afrique
64. Rock, J., Park, A. 2020. Cartographie des flux financiers de l'agriculture industrielle en Afrique.
65. Sisodiya, A.S., Atal Bihari Vajpayee Vishwavidyalaya Bilaspur, Chhattisgarh, Inde, 2023. Explorer le rôle de l'agroécologie dans les systèmes alimentaires durables. Curr. Rese. Agri. Far. 4, 10-20. <https://doi.org/10.18782/2582-7146.210>
66. TechAfrica 2024. La BAD soutient l'agriculture durable de l'ETG avec un financement de 75 millions de dollars dans 14 pays africains. TechAfrica News. <https://techafricanews.com/2024/11/08/afdb-supports-etgs-sustainable-agriculture-with-75-million-financing-package-across-14-african-nations/>.
67. Tsiga, Z., Yusuf, K., Emes, M., 2025. Naviguer dans la complexité : défis et perspectives dans la mise en œuvre de la phase 1 du programme SAPZ au Nigeria. Procedia Computer Science, CENTERIS - Conférence internationale sur les systèmes d'information d'entreprise / ProjMAN - Conférence internationale sur la gestion de projet / HCist - Conférence internationale sur les systèmes et technologies d'information dans le domaine de la santé et des services sociaux 256, 1682-1689. <https://doi.org/10.1016/j.procs.2025.02.306>
68. UNCDF, 2024. Investir dans l'eau et les personnes pour un changement transformateur au Lesotho - Fonds d'équipement des Nations Unies (UNCDF). <https://www.uncdf.org/article/8793/investing-in-water-and-people-for-transformative-change-in-lesotho>.
69. FENU, 2023. Le soutien de l'ACCF joue un rôle déterminant dans le déploiement de l'approche LoCAL pour une adaptation durable au changement climatique au Lesotho - Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU), s.d. <https://uncdf-staging.icentric-dev.com/article/8196/accf-support-instrumental-as-local-approach-for-sustainable-adaptation-to-climate-change-rolled-out-in-lesotho>.
70. 1.Watts, N., Scales, I.R., 2020. Investissement à impact social, agriculture et financiarisation du développement : perspectives de l'Afrique subsaharienne. World Development 130, 104918. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2020.104918>
71. 2.PAM, 2024. Projet d'urgence pour la production de blé au Soudan (SEWPP). Plan de lutte contre les ravageurs et les vecteurs (PVMP). Programme alimentaire mondial, août 2024. https://www.afdb.org/sites/default/files/pvmp_sewpp.pdf
72. Zambeef Plc, 2023. Rapport annuel 2023 de Zambeef <https://zambeefplc.com/wp-content/uploads/2024/07/2023-Annual-Report.pdf>

À PROPOS DE L'AFSA

L'Alliance pour la souveraineté alimentaire en Afrique (AFSA) est une coalition continentale d'organisations de la société civile qui œuvre pour la promotion de la souveraineté alimentaire et de l'agroécologie sur le continent africain. Notre alliance regroupe diverses entités, notamment des réseaux de producteurs alimentaires africains, des réseaux d'OSC africains, des organisations de peuples autochtones, des organisations confessionnelles, des groupes de femmes et de jeunes, des mouvements de consommateurs et des organisations internationales partageant la mission de l'AFSA. Actuellement, l'AFSA est un réseau de réseaux comptant 47 organisations membres actives dans 50 pays africains, touchant environ 200 millions de personnes.



KUI EST AFSA ?

AFSA rassemble des petits agriculteurs, des éleveurs, des pêcheurs, des peuples autochtones, des groupes religieux, des consommateurs, des jeunes et des militants de tout le continent africain afin de créer une voix unie et plus forte en faveur de la souveraineté alimentaire.

L'AFSA encourage l'utilisation et la reproduction de ce rapport à des fins non commerciales, à condition que la source soit dûment mentionnée.

AFSA
ALLIANCE FOR FOOD SOVEREIGNTY IN AFRICA

Pour plus d'informations,
consultez notre site web.
www.afsafrica.org
afsa@afsafrica.org
<https://x.com/Afsafrica>